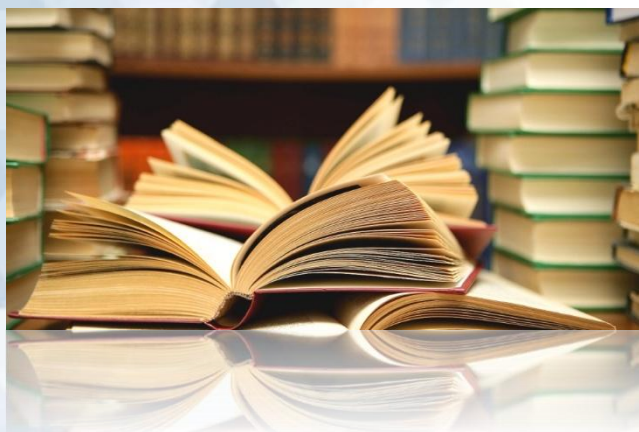


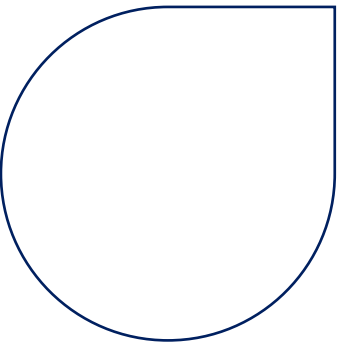
2026
2027

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

MASTER M2E
PROFESSORAT DU SECOND DEGRÉ

PARCOURS
LETTRES





SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
Équipes	3
Présentation du parcours	5
 CONTENU MASTER 1.....	 7
Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	7
Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves.....	24
Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale.....	31
S'engager dans une démarche de développement professionnel.....	37
 CONTENU MASTER 2.....	 41
Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	41
Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves.....	52
Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale.....	57
S'engager dans une démarche de développement professionnel.....	63
 ANNEXES	 67
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C)	68

DIRECTION

Directeur de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Christophe BIDENT

Directrice adjointe 2nd degré et responsable des mentions 2 et 3

Isabelle GODDYN

Responsable professionnalisation 2nd degré

Hélène LESOT

Responsable recherche et innovation

Lucie MOUGENOT

SECRETARIATS**Scolarité**

Mélanie DEMARQUET

melanie.demarquet@u-picardie.fr

Secrétariat professionnalisation

Sabine VAISSIÉ

sabine.vaissie@u-picardie.fr

FORMATEURS

Responsables du parcours

Aurélie ADLER

aurelie.adler@u-picardie.fr

Fabienne SEBERT-LILLONI

fabienne.sebert@u-picardie.fr

Formateurs au sein du parcours

Langue et littérature françaises :

Aurélie ADLER

Benoit AUTIQUET

Emma BELKACEMI-MOLINIER

Noëlle BENHAMOU

Juliette BESSON-POINTEAU

Lydie CAVELIER

Zoé COMMERE

Audrey DURU

Béatrice FINET

Jean-Luc GUICHET

Camille GUYON-LECOQ

Laurence IGNAZI

Claire LARGILLIER

BLANDINE LECLERCQ

Jérémy NAÏM

Christophe REFFAIT

Marine RICORD

Sciences du langage :

Valentina BISCONTI

Langues anciennes :

Nathalie CATELLANI

Fabienne SEBERT-LILLONI

Olivier SZERWINIACK

Formateurs académiques, professeurs de lettres modernes :

Anne CENDRE-PIVARD

Pauline DEMAILLY

Jérémie PINGUET

Marie VALIN

Le Master « Métiers de l'enseignement et de l'éducation », mention « Professorat du second degré », parcours « Lettres modernes », prépare au métier de professeur de Lettres modernes (voire de latin) en collège et en lycée.

Le parcours « Lettres classiques » prépare au métier de professeur de français, de latin et de grec, en collège et en lycée.

Il vise à consolider les connaissances disciplinaires acquises en Licence de Lettres en les problématisant et en insistant sur la dimension historique et épistémologique des savoirs. Il favorise la réflexion critique sur les savoirs acquis afin de permettre à l'enseignant en formation de faire les choix didactiques et pédagogiques adaptés. Il permet ainsi de maîtriser les savoirs fondamentaux en littérature (de l'Antiquité à nos jours) et en langue française (ancien français et français moderne), ainsi qu'en littérature antique et en langues grecque et latine pour le Master M2E Lettres classiques.

Ce Master permet d'acquérir les compétences attendues en didactique du français (et/ou des langues anciennes) et une connaissance du système éducatif et des publics scolaires. Il poursuit l'apprentissage d'une langue vivante étrangère et de la maîtrise des outils numériques. Garantie du niveau « master » du diplôme, il comprend aussi une formation par la recherche, dont l'objectif est l'implication dans un collectif professionnel.

En Master 1, des heures sont dédiées spécifiquement à la préparation du concours du CAPES L3 pour les étudiants non-lauréats.

Les enseignants qui assurent la formation sont rattachés à l'INSPÉ, à l'U.F.R. des Lettres et au rectorat, ils relèvent principalement des sections scientifiques « Langue et littérature françaises », « Sciences du langage » et « Lettres classiques ».

Publics accueillis

Licence de lettres

M2E MENTION 2	ATTENDU		MASTER		M1					M2				
PARCOURS LETTRES	VOL 2 ANS	ECTS 2 ANS	VOL H	ECTS 2 ANS	VOL H M1	ECTS M1	HCM	HTD	HTP	VOL H M2	ECTS M2	HCM	HTD	HTP
	total attendu par année :				530					250				
TOTAL FORMATION	780	120	780	100	526	60	62	608	2	254	60	6	266	0
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	480	61	480	61	320	40	0	466	0	160	21	0	178	0
EC 1Renforcements disciplinaires en littérature				24	116	16		116		60	8		48	
CHOIX LM : Genres de l'Antiquité													12	
CHOIX LCA : approfondissement des connaissances littéraires en langues anciennes													12	
EC2 Didactique de la littérature				0	12			12		9			9	
EC3 Renforcements disciplinaires en langue française				14	41	8				34	6			
grammaire française								16					12	
histoire de la langue													10	
CHOIX LM : histoire de la langue								10						
CHOIX "latin pour lettres modernes" + LCA : grammaire latine								10						
stylistique								5					12	
CHOIX LM : stylistique								10						
CHOIX LCA : grammaire grecque								10						
EC Didactique de la langue				0	23			23		12			12	
CHOIX LAUREATS :				19	100	13					6			
EC mise en œuvre de l'enseignement du français								44		6				
LM : didactique du français								6					6	
LCA : didactique des langues anciennes								6					6	
EC analyse de pratique professionnelle								50		25			25	
CHOIX NON LAUREATS				13	100	13								
EC préparation aux épreuves du concours bac+3								80						
préparation à l'épreuve orale n°1 : option "culture littéraire et artistique"								20						
préparation à l'épreuve orale n°1 : option "latin pour lettres modernes"								20						
LVE (éléments communs mention)	30	3	30	3	20	2		20		10	1		10	
Numérique disciplinaire	12	1	12	1	8	1		8		4	0		4	

BLOC 1

MAITRISER ET ENSEIGNER LA (OU LES) DISCIPLINE(S) SCOLAIRE(S)

ECTS : 40

EC 1

RENFORCEMENTS DISCIPLINAIRES EN LITTÉRATURE

ECTS : 14

CM :

TD : 116

TP :

ŒUVRE ET CRITIQUE

TD : 56

Objectifs :

L'EC 1 permet d'enrichir les références littéraires et culturelles des étudiants, d'asseoir leurs connaissances en histoire de la littérature, de consolider une appréhension synthétique des faits d'écriture et d'art, de réfléchir au discours accompagnant la transmission de ces savoirs. Les étudiants doivent pouvoir varier les niveaux d'approche et relier les éléments divers de leur culture littéraire.

L'EC 1 complète la formation dispensée dans les EC de langue et littérature du bloc disciplinaire. Il vise à renforcer les acquis en développant la maîtrise de différentes méthodes d'analyses de textes littéraires et permet d'enrichir la connaissance de références critiques essentielles. La visée de ces cours est de faire lire des classiques de manière extensive, afin que l'étudiant acquière un bagage de ressources riches, permettant au futur enseignant de s'adapter à son contexte d'enseignement.

L'enseignement repose sur les acquis de la recherche en littérature, choisis et adaptés à la formation d'apprentis enseignants.

Parmi les moyens pédagogiques mis en œuvre :

- L'enseignement est divisé en 4 cours suivant un principe chronologique, cours répartis sur les deux semestres
- Il présente un corpus riche d'œuvres classiques et de discours critiques / théoriques produits par les écrivains ou les spécialistes de littérature et sciences humaines
- Il entraîne à la lecture analytique de textes littéraires et critiques
- Il prévoit la lecture personnelle d'œuvres romanesques / autobiographiques / poétiques / théâtrales / critiques des différents siècles
- Il établit des liens entre la littérature et les autres arts
- Il entraîne à la dissertation
- Il permet une transition entre la maîtrise du canon littéraire et la pédagogie par projets

Contenus :**Cours 1 : Cours sur le Moyen Âge ou le XVIème siècle**

Enseignante : Audrey Duru

Aujourd'hui, le recueil des *Regrets* de Joachim Du Bellay, 191 sonnets parus en 1558, suscite tantôt un sentiment de proximité, tantôt le sentiment décourageant d'une radicale étrangeté : proximité, car certains poèmes nous touchent lorsqu'ils disent le regret et la mélancolie avec musicalité ; étrangeté lorsqu'ils se réfèrent au contexte géopolitique du milieu du XVIe siècle et à des relations sociales

courtisanes éloignés des nôtres. Le cours a pour premier objectif de donner accès aux savoirs essentiels permettant de commenter les tonalités étonnantes, élégiaque et satirique, avec lesquelles le poète traite des aspects prestigieux de la Renaissance : les rêves humanistes, Rome et le pouvoir religieux, la poésie de la Pléiade, la propre figure d'auteur de Du Bellay. Le cours vise en second lieu à évaluer les enjeux de la tension critique entre deux types d'approche fréquentes en matière de poésie lyrique, l'une plutôt biographique et historique ; la seconde centrée sur la poétique et l'esthétique de l'œuvre. Le cours comprendra enfin un aperçu sur des lectures d'auteur des *Regrets*.

Édition au programme (à acheter) : Joachim Du Bellay, Les Regrets. Les Antiquités de Rome. Le Songe, éd. François Roudaut, Paris, LGF « Le Livre de poche. Classiques », 2002.

Conseils de lecture pendant l'été :

- 1) lire un choix de sonnets (par ex., 1, 4, 5, 6, 9, 19, 31, 32, 52), puis les lire à voix haute en faisant entendre les sonorités (allitérations, assonances) et les effets de rythme (concordance, discordance)
- 2) crayon en main, réfléchir à l'enchaînement d'un poème au suivant, puis essayer d'identifier des unités (de tonalité, de thème, de forme) et des séquences de sonnets. L'important est de faire des propositions motivées.

Cours 2 : Cours sur le XVII^{ème} ou le XVIII^{ème} siècle

Enseignante : Marine Ricord

Les *Contes* en prose de Perrault, *Histoires ou Contes du temps passé* avec des moralités, sont au programme de ce cours. Leur lecture et leur analyse permettront d'aborder un genre – le conte – mais aussi une écriture narrative, qui se veut moderne en cette fin du XVII^{ème} siècle et reprend pourtant un matériau de fables ancestrales. La richesse parfois contradictoire de ces récits se prête ainsi à des interprétations multiples : les orientations critiques peuvent être littéraires, historiques, psychanalytiques, morales ou sociologiques. Les interprétations peuvent donner lieu aussi à des œuvres artistiques (graphiques, picturales, cinématographiques ou théâtrales). C'est cette diversité des *Contes* que nous chercherons à saisir par l'analyse des textes et les perspectives critiques.

Texte au programme :

Ch. Perrault, *Contes* avec illustrations de G. Doré, édition de C. Magnien, Paris, « Le Livre de Poche. Classiques », 2006 [édition revue et corrigée].

Les contes en prose seront travaillés en priorité, mais les contes en vers sont à lire en complément.

N.B. : la connaissance de l'œuvre est primordiale, avant la lecture de la critique littéraire (une bibliographie sera distribuée au début du cours).

Cours 3 : Cours sur le XVIII^{ème} ou le XIX^{ème} siècle

Enseignante : Claire Largillier

Ce cours portera sur les trois principaux textes narratifs de Claire de Duras : *Ourika*, *Edouard*, *Olivier ou le secret*. Après une longue amnésie de l'histoire littéraire, cette romancière de la Restauration retrouve droit de cité dans les programmes scolaires et universitaires, offrant de multiples niveaux de lecture et soulevant de riches perspectives littéraires. On s'intéressera à la question qui fait l'unité du roman, à savoir celle des frontières sociales qui entravent les aspirations des personnages, ainsi qu'à la manière dont ces œuvres qui héritent formellement des romans du XVIII^{ème} siècle (roman épistolaire, roman mémoires, roman sentimental) témoignent d'une incontestable modernité. Cette dernière, sensible dans l'audace des thèmes (le racisme, ou encore l'impuissance), tire le roman de l'intime vers les enjeux sociaux qui seront ceux du roman du XIX^{ème} siècle.

Texte au programme, à lire pour le début du second semestre : Claire de Duras, *Ourika, Edouard, Olivier ou le secret* dans *Oeuvres romanesques*, édition de Marie-Bénédicte Diethelm, Gallimard, "Folio classique", 2023.

Cours 4 : Cours sur le XIX^{ème} ou le XX^{ème}-XXI^{ème} siècle

Enseignante : Aurélie Adler

Ce cours portera sur *À la ligne. Feuilles d'usine* (2019), récit dans lequel Joseph Ponthus relate son expérience d'ouvrier intérimaire dans les usines agroalimentaires de la région de Lorient. Il s'agira de réinscrire *À la ligne* dans les récits et romans du travail des XX^e et XXI^e siècles et de montrer en quoi l'hybridité générique et la multiplicité des références intertextuelles de cette narration en vers libres d'une expérience autobiographique complexifient la représentation du travail, interrogeant les formes de l'engagement littéraire aujourd'hui au regard des modèles hérités. Le cours proposera plusieurs approches critiques (généricité, intertextualité, sociocritique et sociologie de la littérature). En lien avec le programme de Troisième (« Défendre les valeurs humanistes : écrivains et journalistes acteurs de leur temps »), nous réfléchirons à la portée critique de l'écriture sensible qui se déploie dans *À la ligne*, livre qu'il serait réducteur de lire uniquement sous l'angle du témoignage.

Texte au programme à lire pour la rentrée :

Joseph Ponthus, *À la ligne. Feuilles d'usine*, Paris, Gallimard, Folio, 2020 [2019].

RENFORCEMENT DE LA CULTURE LITTÉRAIRE : LES GENRES

TD : 60

Objectifs :

Les cours sur les genres amènent à mieux appréhender l'évolution des principaux genres en les réinscrivant dans une histoire des formes, des mouvements et des idées littéraires. Il permet de travailler la variété des exercices disciplinaires ainsi que certains des exercices actuels du second degré (commentaire, explication de texte). L'objectif de ces enseignements est de fournir une culture étendue permettant à l'apprenti enseignant de contextualiser les œuvres, à la fois dans l'histoire politique, l'histoire littéraire et la poétique des genres.

Parmi les moyens pédagogiques mis en œuvre :

- L'enseignement est divisé en 4 cours afin d'appréhender les principaux genres littéraires (proses narratives, poésie, théâtre, écriture d'idées)
- Il est réparti sur les deux semestres (2 cours par semestre)
- Il repose sur la présentation de théories des genres et l'analyse d'exemples précis d'œuvres
- Il apporte des repères essentiels sur l'histoire des genres et des mouvements littéraires
- Il entraîne à la synthèse de connaissances
- Il entraîne à l'analyse littéraire (écritures créatrices, y compris essai)

Contenus :

Cours 1 : la poésie

Enseignante : Audrey Duru

Ce cours abordera des problématiques variées de l'étude de la poésie, à partir d'une approche à la fois historique et formelle centrée sur le sonnet. Le sonnet n'est pas qu'une forme fixe, il comprend également une mémoire poétique. Il faut certes connaître les règles de composition de cette forme brève pour apprécier et commenter ses effets. Cependant, il faut non moins l'envisager comme la mise en œuvre, en hommage ou de façon plus distanciée, de thèmes, de tonalités, de connotations, de

figures rhétoriques dépendant d'un régime d'intertextualité européen. Le cours sera ainsi construit autour de deux pôles de l'histoire du sonnet français : l'écriture par sonnets à la Renaissance et à l'automne de l'humanisme (XVI^e siècle-premier XVII^e siècle) ; les expérimentations plus ou moins formelles au XX^e siècle et à l'époque contemporaine. En lien avec le programme de seconde, le cours entraînera à des exercices d'expression orale (lecture expressive attentive au vers), d'explication de texte, d'appropriation écrite.

Des lectures cursives seront indiquées au début du cours.

Orientations bibliographiques :

Moncond'huy Dominique (éd.), *Le Sonnet. Anthologie + dossier*, Paris, Gallimard Folio plus classique, 2005.

Gendre André, *Évolution du sonnet français*, Paris, PUF, 1996.

Cours 2 : le théâtre

Enseignante : Marine Ricord

Ce cours a pour objectif d'élargir et d'approfondir la culture théâtrale utile à l'enseignement : il s'agira non seulement de rappeler le contexte littéraire, politique, historique, mais aussi d'inciter à la lecture des œuvres à partir de l'analyse de textes choisis – un corpus de textes sera fourni durant les séances. Ce matériau d'étude permettra la préparation d'exercices d'analyse variés : explications de texte, commentaires, ou exercices créatifs.

M. Gilot, J. Serroy, *La comédie à l'âge classique*, Belin Sup Lettres, 1997.

Le Théâtre en France, sous la direction d'Alain Viala, réédition, PUF, « Quadrige manuels », 2016.

Cours 3 : l'écriture d'idées

Enseignant : Benoît Autiquet

Le premier auteur qui définit ses publications comme des « essais » est Michel de Montaigne, qui vécut à la fin du XVI^e siècle. Décivant la fonction de ses écrits, il dit vouloir donner « quelque autorité » aux « agitations » de sa pensée, plutôt que de mettre en avant les capacités de sa raison (ou de sa « prudence », comme l'on disait au XVI^e siècle). L'« essai » se révèle donc être, dès sa naissance, un étrange genre argumentatif, où ce n'est pas la vérité, mais l'« opinion » personnelle et sa part de subjectivité, qui prime. Or, durant les siècles suivants, le succès de ce genre ne s'est jamais démenti. On étudiera les caractéristiques de ce genre, ses évolutions, et les raisons de son succès, à partir de quelques textes extraits d'ouvrages représentatifs du genre : les *Essais* de Montaigne, les *Rêveries d'un promeneur solitaire* de Rousseau, les *Essais* de Virginia Woolf.

Glaudes, P. et Louette, J.-Fr., *L'essai*, Paris, Armand Colin, 2011

M. Macé, *Le temps de l'essai. Histoire d'un genre en France au XX^e siècle*, Paris, Belin, 2006

Cours 4 : le roman / l'autobiographie

Enseignante : Aurélie Adler

Ce cours vise à élargir et approfondir les connaissances des étudiants en matière d'écriture narrative. Il portera plus particulièrement cette année sur les formes et les enjeux de l'écriture de soi de Rousseau à Annie Ernaux. Il s'agira de réfléchir aux spécificités du genre autobiographique à partir d'un corpus de textes canoniques fourni durant les séances. Plusieurs types d'exercices seront abordés au cours du semestre : explications de texte, commentaires, exercices créatifs.

Isabelle Grell, *L'autofiction*, Armand Colin, 2014.

Philippe Lejeune, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil [1975], 1996.

Jacques Lecarme, Eliane Lecarme-Tabone, *L'autobiographie*, Armand Colin, 1999.

Enseignantes : Emilie Delon, Fabienne Sebert-Lilloni

Objectifs :

Savoir transposer les savoirs disciplinaires pour les rendre accessibles aux élèves du secondaire.

Contenus :

Parallèlement aux cours sur les genres et mouvements littéraires, il s'agira dans ces cours de didactique du français de s'interroger sur la manière de rendre accessibles aux élèves le roman, l'autobiographie, le théâtre, la poésie et la littérature d'idées. Les étudiants seront amenés à réfléchir à la façon de présenter les œuvres aux élèves, de manière qu'ils comprennent les spécificités de chaque genre et de chaque mouvement.

Les étudiants seront également invités à adopter la posture de sujet lecteur : des carnets de lecture et cercles de lectures seront mis en place pour rendre compte des lectures cursives menées par les étudiants, suivant une liste inspirée des programmes du secondaire.

Repères bibliographiques :

S. Ahr, I. de Peretti (sous la direction de), *Analyser des textes littéraires du collège au lycée. Quelles pratiques, pour quels enjeux ?*, UGA Éditions, 2023.

Sylvie CEBE et Roland GOIGOUX, *Lector et Lectrix. Collège. Apprendre à comprendre les textes*, Retz, 2012.

N. Brillant Rannou, F. Le Goff, M.-J. Fourtanier, J.-F. Massol, *Un dictionnaire de la littérature*, Honoré Champion, 2020.

J.-L. Dufays, L. Germente, D. Ledur, *Pour une lecture littéraire*, De Boeck, 2015.

Cl. Simard, J.-L. Dufays, Cl. Garcia-Debanc, J. Dolz, *Didactique du français langue première*, De Boeck, 2019. Contient des bibliographies thématiques en fin de chapitre.

B. Daunay, J.-L. Dufays, *Didactique du français du côté des élèves. Comprendre les discours et les pratiques des apprenants*, De Boeck, 2014.

J.-F. Massol, *Le sujet lecteur-scripteur de l'école à l'université*, UGA Éditions, 2017.

Y. Reuter, et al., *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*, De Boeck, 2013.

EC 3

RENFORCEMENTS DISCIPLINAIRES EN LANGUE FRANÇAISE

ECTS : 5

CM :

TD : 41

TP :

Objectifs :

Ces cours visent à consolider et approfondir les connaissances et compétences disciplinaires acquises en grammaire sur différentes approches de la grammaire ; à approfondir la connaissance des grandes étapes de l'histoire du français, depuis ses origines jusqu'au français moderne ; à mieux saisir le fonctionnement de la langue dans ses usages littéraires et non-littéraires.

Contenus :

Cours 1 : La grammaire et ses interfaces, cours assuré par Valentina Bisconti (15h)

Ce cours est consacré à l'étude des interactions entre les différents niveaux du langage, en prenant la grammaire comme point d'observation privilégié. Il examine la manière dont les structures grammaticales interagissent avec la phonétique, la phonologie, la morphologie, le lexique, la sémantique et la pragmatique, tout en s'intéressant aux processus cognitifs impliqués dans la production et l'interprétation des énoncés. Il propose également une réflexion sur les différentes conceptions théoriques de ces interfaces, qu'elles relèvent des approches formelles, fonctionnalistes, cognitives ou typologiques. L'objectif du cours est de fournir aux étudiant.es les outils conceptuels et méthodologiques nécessaires pour appréhender le fait grammatical dans toute sa complexité.

Bibliographie :

Abeillé A., Godard D. (éds), *Grande Grammaire du français*, Paris, Actes Sud – Imprimerie Nationale, 2 vol., 2021.

Geeraerts D., Cuyckens H. (éds), *The Oxford handbook of cognitive linguistics*, Oxford, Oxford University Press, 2010.

Guilliot N., *Enjeux théoriques en syntaxe Interfaces, cognition et linéarité. Coordination et partage syntaxique*, Rennes, PUR, 2023.

Ramchand G., Reiss C., *The Oxford handbook of linguistic interfaces*, Oxford, Oxford University Press, 2007.

Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., 2009, *Grammaire Méthodique du français*, Paris, PUF.

Wilmet M., 1997, *Grammaire critique du français*, Paris, Hachette.

Cours 2 : Histoire de la langue, cours assuré par Juliette Besson-Pointeau (10h)

Ce cours de linguistique diachronique reprendra les grandes étapes de la formation et de l'évolution de la langue française. Un accent particulier sera mis sur l'ancien et le moyen français et leur fonctionnement spécifique avec une révision des bases morphosyntaxiques.

Cours 3 : Faits de style : outils d'analyse et de création littéraires, assuré par Lydie Cavelier (15h)

L'expression « faits de style » (relative aux notions de stylème, de marques stylématiques) consiste à interroger la reconnaissance d'un « style » en mettant en jeu des considérations grammaticales et stylistiques sur le fonctionnement de la langue et sur sa littérarité. Fondamentalement, il s'agit de réfléchir aux modes d'appréhension du texte littéraire aussi bien qu'à sa création, à son « invention » (terme clé chez les Classiques notamment, comme dans l'art plus largement).

D'une part, les faits de style sont des outils précieux au service de l'analyse des textes littéraires (commentaire, explication de texte ou étude d'une œuvre). Ils permettent de caractériser l'écriture d'un ouvrage, d'un auteur mais aussi d'un genre littéraire selon son époque (le stylème du déterminant discontinu « un de ces...qui » pour aborder l'écriture réaliste du XIX^e siècle par exemple).

D'autre part, les faits de style peuvent être des outils pour concevoir des travaux d'écriture créatrice très variés, depuis l'imitation (« à la manière de ») parodique ou ludique (tels *Les exercices de style* de Raymond Queneau) jusqu'à la transposition dans le domaine littéraire ou vers d'autres médias.

Suggestions bibliographiques :

- Bertrand, Michel, et al. (éds.), *Existe-t-il un style Minuit ?*, Presses universitaires de Provence, 2014.
- Connochie-Bourgne Chantal, Douchet Sébastien (éds.), *Effets de style au Moyen Âge*. Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2012.
- Courant, Elsa (éd.), *Pastiches et parodies*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2016.
- Détrie, C, Neveu, F. (éds), *Pensée du style, style de pensée*, Critique 718, 2007.
- Gouvard, Jean-Michel, (éd.) *De la langue au style*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2005.
- Guyot, Alain, « Stylèmes et corpus génériques : un essai de confrontation au service de la stylistique des genres », *Corpus*, n° 5, 2006.
- Herschberg-Pierrot, Anne, *Le style en mouvement*, Paris, Belin, 2005.
- Himy-Piéri, Laure, et al. (éds.), *Le style, découpeur de réel*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.
- Jousset, Philippe (éd), *L'homme dans le style, et réciproquement*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2015.
- Macé, Marielle, *Styles. Critique de nos formes de vie*, Paris, Gallimard, 2016.
- Petitjean André, Rabatel Alain, « Le style en questions », *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n° 135-136, 2007, p. 3-14.
- Proust, Marcel, « À propos du style de Flaubert », repris dans *Chroniques*, Paris, Gallimard, 1928, p. 193-206.
- Rabaté, Dominique, et Dominique Viart (éds.), *Écritures blanches*, Presses universitaires de Saint-Étienne, 2009.
- Wulf, Judith, et Laurence Bougault (éds.), *Stylistiques ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

EC 4

DIDACTIQUE DE LA LANGUE

ECTS : 3

CM :

TD : 23

TP :

Enseignantes : Fabienne Sebert-Lilloni, Marie Valin

Objectifs :

Maîtriser l'enseignement de la langue française, tel qu'il est dispensé au collège et au lycée.

Contenus :

Ce cours proposera aux étudiants d'approfondir les bases en grammaire : la phrase, les propositions / les différentes classes grammaticales et fonctions / le verbe / la cohérence textuelle, l'énonciation, les discours rapportés. Les étudiants seront invités à se référer aux documents proposés sur Eduscol, disponibles en suivant ces liens :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Programmes/52/6/Livre_Terminologie_grammaticale_web_13085 et <https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/guide-la-grammaire-du-francais-du-cp-la-6e-97251.pdf>

Ces documents reprennent la terminologie grammaticale et les démarches qu'ils devront enseigner au collège et au lycée.

Une séance de 3h sera par ailleurs consacrée au fait de faire écrire les étudiants et de développer le goût de l'écriture.

Bibliographie :

Dominique Bucheton, *Refonder l'enseignement de l'écriture*, Retz, 2014.

Cl. Garcia-Debanc, C. Masseron, C. Roncevaux (dir.), *Enseigner le lexique*, Presses universitaires de Namur.

Cl. Simard, J. Dolz (dir.), *Pratiques de l'enseignement grammatical. Points de vue de l'enseignant et de l'élève*, Presses de l'Université de Laval.

CHOIX LAURÉATS

EC 5

MISE EN ŒUVRE DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

ECTS : 7

CM :

TD : 50

TP :

Enseignantes : Pauline Demailly, Laurence Ignazi, Jérémie Pinguet, Marie Valin

Mise en œuvre de l'enseignement du français : 50h (dont 6h dédoublées LM / LC)

Objectifs :

Accompagner les étudiants dans l'observation des pratiques professionnelles de leurs tuteurs et dans la prise en charge progressive de séances et de séquences d'enseignement.

Contenus :

Ces cours de didactique professionnelle permettent à l'étudiant d'engager une pratique réflexive sur le métier, en lien avec les stages. Ils assurent la cohérence de la formation des étudiants de M1 à l'INSPÉ avec la formation en établissement scolaire lors de stages :

- développement des capacités d'analyse et de réflexion relatives à l'apprentissage
- de l'observation à la pratique ; de la séance à la séquence
- mener des séances de littérature : enseigner les genres, les stratégies de compréhension en lecture, renouveler les lectures littéraires au collège et au lycée, lire une œuvre et la transposer, créer un groupement de textes
- la littérature et les arts : enseigner la lecture d'image
- mener des séances de langue : établir une progression en grammaire, différents types de pédagogies dans l'enseignement de la langue

EC 6

ANALYSE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

ECTS : 6

CM :

TD : 50

TP :

Enseignantes : Pauline Demailly, Laurence Ignazi, Jérémie Pinguet, Fabienne Sebert-Lilloni, Marie Valin

Objectifs :

Les ateliers d'analyse de pratique professionnelle constituent un lieu d'échanges des observations et des pratiques professionnelles dans la perspective de construire des compétences de praticien réflexif et de nourrir l'identité professionnelle.

Ils font l'objet d'une planification autour des « règles » du métier.

Ils permettent d'articuler des apports des stages avec les compétences professionnelles du référentiel dans une continuité. L'étudiant travaille sur l'observation ciblée de situations de classe et passe d'une pratique modélisée à une pratique réfléchie, d'une pratique réfléchie à une analyse de pratique.

Les étudiants :

- auront eu connaissance en amont des sujets/thématiques qui seront observés en classe et traités dans les ateliers de pratique professionnelle
- pourront analyser les situations mises en œuvre ou observées dans les classes pour mieux en comprendre les enjeux
- s'engageront à « ramener le réel du métier » dans les ateliers de pratique professionnelle, à savoir les traces de leurs mises en situation professionnelles : les documents du professeur, les travaux d'élèves, les éléments issus de co-observations et/ou de co-interventions, les vidéos d'une séance d'un pair, les questionnaires en ligne, les photos de situations de classe...

Les étudiants seront amenés à :

- établir des liens entre le contexte d'exercice du métier et la mise en situation professionnelle ;
- donner davantage de sens à leur formation, aux compétences professionnelles en construction.

Ce travail et cette évolution complèteront les apports de l'accompagnement du tutorat en pratique accompagnée sur toute la période de stage.

CHOIX NON-LAURÉATS

EC 5

PRÉPARATION AUX ÉPREUVES DU CONCOURS BAC+3

ECTS : 10

CM :

TD : 80

TP :

PRÉPARATION A L'ÉPREUVE ÉCRITE N°1 : DISSERTATION

TD : 25

Méthodologie de la dissertation, cours assuré par Aurélie Adler (10h)

Ce cours a pour objectif de préparer les étudiants non-lauréats à l'épreuve de dissertation à partir de la question littéraire "Méchantes et méchants". On reviendra au cours des séances sur les étapes indispensables (analyse du sujet, problématisation, construction d'un plan) à la réussite de cette épreuve. Des sujets d'entraînement seront proposés, en lien avec les œuvres au programme.

Bibliographie :

Hélène Merlin-Kajman, *La dissertation littéraire*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2009.

Lire les œuvres au programme, cours assuré par Noëlle Benhamou, Laurence Ignazi, Fabienne Sebert-Lilloni (15h)

Nous nous intéresserons à la façon d'aborder les œuvres au programme du CAPES L3 avec des élèves. Le programme de la première épreuve d'admissibilité prend la forme d'une question littéraire, assortie de la mention indicative de trois œuvres littéraires et de deux œuvres artistiques permettant de l'illustrer et de la problématiser. Le programme est régulièrement renouvelé et fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Question littéraire : Méchants et méchantes

Œuvres littéraires indicatives :

- Jean Racine, *Britannicus*, 1669.
- Pierre Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, 1782.
- Jules Barbey d'Aurevilly, *Les Diaboliques*, 1874.

Œuvres artistiques indicatives :

- William Blake, *Caïn Fleeing from the Wrath of God*, dessin, aquarelle et encre noire, 30,3 x 32,6 cm, Harvard Art Museums/Fogg Museum, c.1805-1809.
- Billy Wilder, *Double Indemnity*, (*Assurance sur la mort*), film, 1944

Préparation à l'épreuve de grammaire, cours assuré par Valentina Bisconti (10h)

Cet enseignement propose une étude morphosyntaxique, énonciative et lexicologique d'un corpus de textes littéraires de langue française du 16^{ème} au 20^{ème} siècle. Le cours comporte une mise à niveau en grammaire et en linguistique descriptive et fonctionnelle. L'étude de la langue est menée selon une perspective synchronique.

Bibliographie (français moderne et contemporain) :

1. Orthographe et Morphologie

Catach N., 2003, *L'orthographe*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? ».

—, [1995] 2005, *L'orthographe française. Traité théorique et pratique*, Paris, A. Colin.

—, 2001, *Histoire de l'orthographe française*, Paris, Champion.

Casal Y., Parussa G., 2015, *Introduction à l'histoire de l'orthographe*, Paris, A. Colin.

2. Lexicologie

Apothélos D., 2002, *La construction du lexique français*, Paris, Ophrys.

Lehmann A., Martin-Berthet F., 2005, *Introduction à la lexicologie*, Paris, A. Colin.

Montueux M.-F., 1997, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Sedes.

3. Morphosyntaxe

Abeillé A., Godard D. (dir.), 2021, *Grande Grammaire du français*, Paris, Actes Sud – Imprimerie Nationale. 2 vol.

Denis D., Sancier-Château A., 1997, *Grammaire du français*, Paris, Livre de Poche.

Fournier N., 2002, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.

Gardes-Tamine J., 2010, *La grammaire, 2 vol. : Phonologie, morphologie, lexicologie / Syntaxe*, Paris, A. Colin.

Leca-Mercier F., 2015, *35 questions de grammaire française*, Paris, A. Colin.

Le Goffic P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.

—, 2004, *Pour une grammaire de l'écrit*, Paris, Belin.

Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., 2009, *Grammaire Méthodique du français*, Paris, PUF.

Wilmet M., 1997, *Grammaire critique du français*, Paris, Hachette.

4. Terminologie officielle

Monneret Ph., Poli F. (éds), 2020, *Grammaire du français, Terminologie grammaticale* : <https://eduscol.education.fr/document/1872/download>

5. Sitographie

- *Encyclopédie grammaticale du français* : <http://encyclogram.fr/util/liste.php> [L'EGF est une base de connaissances (synthèses, bilans critiques) sur les acquis descriptifs en grammaire et linguistique du français.]

- Frantext : <http://www.frantext.fr/>

- *Grand corpus des dictionnaires du 9^e au 20^e siècle* : <http://www.classiques-garnier.com/numerique/>

Préparation à l'épreuve de langue, cours assuré par Emma Belkacemi-Molinier (5h)

Le cours prépare les étudiants à la question de sémantique historique de l'épreuve d'admissibilité n°2 du CAPES de Lettres modernes (épreuve de langue française). Des rappels synthétiques sur la sémantique lexicale et grammaticale ainsi que sur l'histoire externe de la langue seront associés aux sujets d'entraînement.

Grands axes de connaissances :

- principales étapes de l'évolution du lexique français
- procédés de construction des mots
- mécanismes sémantiques (extension/restriction de sens, glissement de sens, affaiblissement ou renforcement du sens, valorisation ou dévalorisation du sens)
- relations sémantiques entre lexèmes
- processus évolutifs (grammaticalisation, lexicalisation)
- fonctionnement sémantique des mots en discours (variabilité historique des sens en fonction des périodes, des modalités d'énonciation ...)

Indications bibliographiques :

Olivier Bertrand et Silvère Menegaldo, *Vocabulaire d'ancien français : fiches à l'usage des concours*, Armand Colin, 2021.

Alice Lehmann et Françoise Martin-Berthet, *Lexicologie. Sémantique, morphologie, lexicographie*, Armand Colin, 2018.

Christiane Marchello-Nizia, *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*, Ophrys, 1999.

Alain Rey, Frédéric Duval et Gilles Siouffi, *Mille ans de langue française*, Perrin 2007.

Préparation à l'épreuve de stylistique, cours assuré par Lydie Cavelier (10h)

La préparation du concours nécessite de combler d'éventuelles lacunes (méthodologiques ou linguistiques) tout en travaillant systématiquement sur des consignes types. Les études stylistiques reposeront sur des textes de formes, de genres et de siècles variés.

Bibliographie indicative :

- Baubeau-Toucheron Anne, *Grammaire et stylistique. 1^{er} et 2^e cycles universitaires. CAPES Lettres*, Paris, Ellipses, 2015.

- Bermann Mathieu, *Réussir le CAPES de Lettres. Stylistique*, Neuilly-sur-Seine, Atlande, 2020.

- Calas F. et D.-R. Charbonneau, *Méthode du commentaire stylistique*, Paris, Armand Colin, 2005.

- Calas F., *Leçons de stylistique*, Armand Colin, 2015.

- Dupriez B., *Gradus. Les procédés littéraires*, Paris, 10/18, 1984.

- Fromilhague C., *Les figures de style*, Armand Colin, 2010.

- Gardes Tamine J., *La stylistique*, Armand Colin, 2010.

- Laurent N., *Initiation à la stylistique*, Paris, Hachette, Ancreages », 2001.

- Molinié G., *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche, Les usuels de poche », 1992.

Consolidation en grammaire scolaire, cours assuré par Béatrice Finet (20h)

Objectif : Maîtriser l'enseignement de la langue française, tel qu'il est dispensé au collège et au lycée. Ce cours proposera aux étudiants de revoir les bases en grammaire : la phrase, les propositions / les différentes classes grammaticales et fonctions / le verbe / la cohérence textuelle, l'énonciation, les discours rapportés. Les étudiants seront invités à se référer aux documents proposés sur Eduscol, disponibles en suivant ce lien :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Programmes/52/6/Livre_Terminologie_grammaticale_web_13085 et <https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/guide-la-grammaire-du-francais-du-cp-la-6e-97251.pdf>

Ces documents reprennent la terminologie grammaticale et les démarches qu'ils devront enseigner au collège et au lycée.

PRÉPARATION À L'ÉPREUVE ORALE N°2 : ENTRETIEN

TD : 10

Enseignante : Anne Cendre-Pivard

La préparation à l'oral d'entretien se fera sur trois séances. Les deux premières séances de 3h chacune seront consacrées à la reprise des exigences de l'épreuve et à la préparation des différents temps de cette épreuve. Les futurs candidats pourront revenir sur leur parcours, leurs motivations et mobiliser leurs expériences de l'année dans des exercices de préparation et d'entraînement. Selon les besoins des étudiants, des apports complémentaires seront proposés. Enfin, le dernier temps visera surtout à organiser des exercices d'oraux blancs par trinômes, mais aussi, en face à face avec la formatrice à la demande.

Bibliographie indicative :

Patrick HALUSKA, *Réussir l'épreuve d'entretien, CAPES toutes disciplines, CAPES de documentation, Concours de CPE*, Neuilly-sur-Seine, Atlande, coll. « Clefs Concours », 2023.

PRÉPARATION À L'ÉPREUVE ORALE N°1, OPTION « CULTURE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE »

TD : 20

Enseignantes : Noëlle Benhamou, Claire Largillier

Objectifs :

Cours de préparation à la leçon, épreuve orale n°1 du concours CAPES

Le cours d'option « culture littéraire et artistique » a pour objectif l'approche des savoirs disciplinaires nécessaires à la préparation de l'épreuve d'admission du CAPES LM définie comme suit :

« Un corpus est proposé au candidat, dont l'élément central est un texte littéraire, assorti d'un autre texte littéraire ou d'une image pour le domaine culture littéraire et artistique. L'exposé permet au candidat d'analyser les éléments du corpus en mettant en valeur leur résonance, les effets de sens nés de leur rapprochement, la spécificité littéraire, artistique ou linguistique de chacun des documents et de proposer une explication du texte littéraire.

Suite à cet exposé, le jury dialogue avec le candidat pour l'inviter à reprendre ou approfondir ses analyses.

L'épreuve vise à évaluer la capacité du candidat à s'exprimer, à analyser de manière précise et organisée un corpus de textes et documents, à en présenter les principaux enjeux de sens dans le cadre d'un oral en continu, puis en interaction avec le jury ».

Contenus :

Les étudiants s'exercent successivement à l'explication d'un texte littéraire (du Moyen-Âge à nos jours) assorti d'un document (texte ou image). Le document associé est explicité dans sa résonance et lien avec le texte.

Les premières séances portent sur la méthodologie de l'épreuve et sur des exercices variés : explication de texte et analyse de document guidées et pensées collectivement. Lors des cours suivants les étudiants présentent à l'oral leur explication et séance de cours pour un niveau de classe donné devant le groupe, une réflexion critique est ensuite menée. Sont également proposés des entraînements en temps libre. Les étudiants approfondissent leur culture littéraire et artistique, aiguisent leur esprit d'analyse et développent des savoirs didactiques.

Bibliographie :

Erik Leborgne, *Méthodologie de la lecture linéaire des textes littéraires*, Les fondamentaux de la Sorbonne Nouvelles, Paris, 2014.

J.Vassevière, M.Vassivière, R. Lancrey-Javal, L ; Vigier, *Manuel d'analyse des textes - Histoire littéraire et poétique des genres*, Armand Colin, 2014.

Anthologies littéraires (H. Mitterrand) et manuels scolaires (collège 2016 ; lycée 2019) disponibles à la BU.

PRÉPARATION À L'ÉPREUVE ORALE N°1 : OPTION « LATIN POUR LETTRES MODERNES »

TD : 20

Ce cours n'aura pas lieu en 2026-2027, faute d'étudiants inscrits.

EC 6

LANGUE VIVANTE ETRANGERE

ECTS : 2

CM :

TD : 20

TP :

Objectifs :

Validation de la compétence CC8 du référentiel métier :

Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

La langue est conçue et enseignée à partir de situations dites réalistes, en lien avec la culture de la langue cible. Les étudiant(e)s devront atteindre au moins le niveau 1 de la compétence CC8 du référentiel métier dans deux activités langagières (compréhension orale et production orale), avec possibilité de valider le niveau 2.

La langue est, à la fois, le vecteur et la finalité de ces cours dans un souci d'une progression linguistique de l'étudiant(e).

Cet enseignement répond à une politique linguistique commune visant à :

- permettre aux étudiant(e)s d'acquérir le niveau linguistique et culturel requis pour l'obtention de la 1^{ère} année de master ;
- prendre en compte les besoins des futurs professeurs du second degré pouvant être amenés à utiliser une langue étrangère dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement.

Contenus :

Dans une démarche de projet et dans le but d'améliorer ou de renforcer les compétences linguistiques, études de textes et de supports audio et vidéo relatifs au domaine de l'enseignement et en lien avec des questions éducatives, dans la langue cible.

EC 7

NUMERIQUE DISCIPLINAIRE

ECTS : 1

CM :

TD : 8

TP :

Objectifs :

La formation numérique du bloc 1 a pour objectif de développer la capacité des étudiants à participer à la formation numérique des élèves à la fois dans le cadre de la discipline (programmes d'enseignement) ainsi qu'en tant que participation aux compétences numériques transversales définies dans le CRCN (dont la sécurité, le RGPD, les aspects juridiques, impact cognitif...).

Contenus :

Cette formation correspond aux domaines 3, 4 et 5 du CRCN Édu.

BLOC 2

ADAPTER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE A LA DIVERSITE DES ELEVES

ECTS : 8

Ce bloc précise les compétences transversales nécessaires à la prise en charge de tous les élèves dans la diversité des contextes d'exercice.

Pour nombre d'entre elles, les compétences du bloc 2 s'incarnent dans les contextes disciplinaires avec lesquels elles entrent en cohérence.

La formation tissera ces liens étroits entre blocs 1 et 2 en articulant la connaissance des élèves, la pédagogie et la didactique des disciplines.

EC 1

CONNAITRE ET PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITE DES ELEVES

ECTS : 2

CM : 10

TD : 20

TP :

Egalité Filles/Garçons

Objectifs :

Cet enseignement poursuit deux objectifs complémentaires : comprendre comment le système scolaire contribue aux mécanismes de reproduction des inégalités entre les sexes, et réfléchir à la manière dont les enseignant-es et personnels éducatifs peuvent développer des pratiques professionnelles favorisant effectivement l'égalité entre les filles et les garçons, en rompant avec l'idée que l'école serait déjà pleinement égalitaire comme avec l'idée qu'elle serait impuissante face aux socialisations familiales.

Contenus :

L'enseignement propose une approche scientifique, historique et institutionnelle de la question du genre à l'école. L'enseignement aborde d'abord le concept de genre - ses origines, ses usages, et les polémiques dont il est l'objet - avant de revenir sur l'histoire de la scolarisation des filles et sur le cadre légal et réglementaire (de l'arrêté de 1982 à la loi de refondation de 2013, en passant par les conventions interministérielles pour l'égalité). Une attention particulière est portée aux politiques d'éducation à l'égalité depuis les années 1980, dont l'expérience emblématique et controversée des « ABCD de l'égalité ».

Les étudiant-es sont ensuite invité-es à observer l'institution scolaire elle-même sous l'angle du genre (féminisation différenciée selon les degrés, accès aux postes de direction), puis à s'approprier les données sociologiques sur les inégalités de trajectoires et d'orientation.

L'enseignement se conclut par une réflexion sur les pratiques de classe - gestion des interactions, choix des supports - et par la présentation d'outils mobilisables (littérature jeunesse spécialisée, ressources Canopé, manuel Enseigner l'égalité filles-garçons de Gallot, Pasquier et Anka-Idrissi).

Education inclusive

Objectifs :

Ce module vise à préparer les étudiants à prendre en compte la diversité des élèves et les besoins éducatifs particuliers dans la conception, la mise en œuvre et l'analyse de leur enseignement. Celui-ci permettra de comprendre et mobiliser principes de l'école pour tous au service de la réussite de tous les élèves.

- S'approprier les grands principes de l'école pour tous : comprendre les concepts d'accessibilité et de compensation pour accueillir tous les publics.
- Identifier les leviers de la réussite scolaire : maîtriser les principes de la pédagogie égalitaire pour réduire les inégalités dès la conception des enseignements.
- Développer une posture d'observateur analyste : apprendre à recueillir des données de terrain pour objectiver les besoins spécifiques des élèves et développer l'ambition pour les élèves.

À l'issue du module, les étudiants seront capables de :

- Identifier des processus cognitifs impliqués dans les apprentissages ;
- Repérer des difficultés pouvant faire obstacle aux apprentissages ;
- Analyser une situation de classe afin d'identifier les obstacles rencontrés par les élèves et les besoins qui en découlent ;
- Concevoir des adaptations pédagogiques en lien avec les besoins repérés ;
- Prendre en compte les facteurs familiaux, sociaux, culturels, linguistiques et environnementaux dans l'analyse des situations scolaires ;
- Mobiliser les principes de la conception universelle des apprentissages pour rendre les situations d'enseignement plus accessibles.

Contenus :

CM (4h)

L'enseignement aborde les principaux repères sur le développement de l'adolescent (connaissance des différentes dimensions de l'apprentissage des élèves : cognitive, langagière, sociale, affective et motrice) dans son enseignement en prenant en compte les facteurs d'inégalité scolaire dans sa pratique afin de réduire leurs effets et favoriser la réussite de tous les élèves (mise en œuvre d'une pédagogie égalitaire pour faire réussir tous les élèves : caractéristiques sociales, culturelles de l'adolescent).

TD (14h)

Le travail porte sur l'observation, l'analyse et l'évaluation des élèves pour connaître leurs besoins spécifiques (indicateurs d'observation, outils pour observer, définition des besoins). La prise en compte des facteurs d'inégalité sera abordée au travers d'activités adaptées afin d'encourager une forte ambition pour les élèves : adaptation, accessibilité. Les notions de droit commun et de compensation seront travaillées au travers des TD. Une attention particulière sera portée sur l'analyse des besoins en s'appuyant sur les traces du réel, en proposant des adaptations, en rendant les enseignements accessibles.

EC 2

METTRE EN ŒUVRE SON ENSEIGNEMENT

ECTS : 2

CM : 4

TD : 12

TP :

Objectifs :

Ce module vise à accompagner les étudiants dans la construction des gestes professionnels nécessaires à la mise en œuvre effective de leur enseignement. La connaissance des différentes fonctions cognitives des élèves, leurs relations et leur rôle dans les apprentissages permettra aux étudiants d'apprendre à planifier les apprentissages, à organiser des séances et des séquences cohérentes, et à utiliser les évaluations pour réguler leur enseignement.

- Connaître, comprendre et analyser l'impact du développement cérébral et cognitif des adolescents (métacognition, attention, mémorisation, impact des émotions dans les apprentissages, fonctionnement de l'attention) ;
- Concevoir et mettre en œuvre des démarches d'enseignement dans des situations d'apprentissage variées, en tenant compte des besoins des élèves ;
- Développer une culture de l'évaluation au sein de sa pratique professionnelle en concevant et utilisant des évaluations diverses et ciblées au service de la réussite de tous les élèves.

À l'issue du module, les étudiants seront capables de :

- Construire une séance ou une séquence en articulant objectifs, compétences, activités, consignes et modalités d'évaluation ;
- Utiliser les évaluations comme outils de régulation de l'enseignement et des apprentissages ;
- Interpréter des résultats d'évaluations internes et externes pour identifier les acquis, les difficultés et les besoins des élèves ;
- Identifier l'intérêt des évaluations formatrices dans le suivi des progrès des élèves ;
- Organiser les apprentissages dans le temps à partir d'un emploi du temps, d'une programmation et d'une progression.

Contenus :

CM (4h)

Cet enseignement permet d'appréhender comment les élèves apprennent et de quelle façon en tenir compte de son enseignement. Les étudiants développeront leurs connaissances sur le développement cérébral et cognitif du cerveau de l'adolescent pour identifier quelques stratégies pédagogiques et didactiques qui leur permettront de répondre aux difficultés et aux obstacles d'apprentissage des élèves dans le cadre des programmes ou référentiels scolaires.

TD (7h)

Durant les TD, les points abordés seront les suivants :

- Les mécanismes attentionnels, la charge cognitive et gestion des situations de double tâche ;
- L'identification du rôle de la métacognition, l'impact des émotions, le besoin d'autonomie dans l'acquisition des savoirs ;
- Les stratégies de mémorisation, les apprentissages au quotidien (classe et travail à la maison), le transfert d'apprentissage (en lien avec la réduction des inégalités).

TD (5h spécifiques au parcours)

- La conception et la mise en œuvre d'évaluations au service des apprentissages et des progrès des élèves ;
- L'explicitation et l'utilisation des diverses formes d'évaluation des acquis des élèves ;
- La prise en compte l'impact potentiel des stéréotypes, notamment culturels, sociaux et de genre, dans les pratiques d'évaluation.

EC 3

ACCOMPAGNER LE PARCOURS DE L'ELEVE

ECTS : 1

CM : 4

TD : 4

TP :

Objectifs :

- Comprendre les enjeux du parcours scolaire de l'élève dans une logique de continuum éducatif, de la construction du projet d'orientation à la prévention du décrochage.
- Accompagner les élèves dans leur engagement scolaire et dans la construction progressive de leur projet personnel et professionnel en mobilisant les ressources de l'établissement, les dispositifs institutionnels et le travail partenarial.
- Identifier et comprendre les enjeux et fonctionnements de dispositifs institutionnels mobilisant l'ensemble de la communauté éducative au service de la construction de l'élève et la préparation de sa vie d'adulte et de citoyen (les éducations transversales, les parcours éducatifs).
- En lien avec les enseignements du bloc 3, s'initier au rôle de l'enseignant dans les différentes instances de suivi des élèves.
- Développer des compétences de communication adaptées aux élèves et aux familles pour construire une relation de confiance dans une perspective de coéducation.

Contenus :

L'enseignement propose une première approche des enjeux liés au parcours de l'élève, en articulant connaissance du système éducatif et compréhension des processus d'orientation.

Une attention particulière est portée aux mécanismes du décrochage scolaire et aux leviers favorisant l'engagement des élèves dans les apprentissages. Les étudiants sont amenés à réfléchir aux gestes professionnels permettant de soutenir le travail personnel des élèves et de favoriser leur persévérance. Ils découvrent et questionnent les dispositifs institutionnels - comme les parcours éducatifs et les « éducations à » - qui visent l'engagement de l'élève et le développement de compétences transversales aux disciplines. L'enseignement insiste sur le temps long de la scolarité et sur l'articulation des actions des différents membres de la communauté pédagogique et éducative.

EC 4**CONTRIBUER A LA QUALITE DU CLIMAT SCOLAIRE (DONT GESTION DE CLASSE)**

ECTS : 1

CM :

TD : 15

TP :

Objectifs :

Cet enseignement vise à faire connaître les grands principes favorisant la mise en place d'un cadre propice aux apprentissages. Il a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir des gestes professionnels leur permettant d'installer une autorité éducative adaptée. Il vise également à leur faire identifier les différentes formes de violence à l'école (incivilités, harcèlement...) et à en comprendre les conséquences sur les élèves et le climat scolaire. Cet enseignement contribue par ailleurs au développement des compétences nécessaires et des stratégies de prévention et de gestion des conflits pour assurer la sécurité et le bien-être des élèves.

Contenus :

- L'autorité/les autorités (autorité de statut, autorité relationnelle, autorité intérieure et autorité de compétence)
- Gestion des conflits et des tensions Dispositifs de prévention et Médiation
- Lutte contre le harcèlement ; dispositif Phare
- Coopérer entre personnels éducatifs
- Coopération, travail de groupe, interactions entre élèves et modalités de travail

EC 5

SAE : MISE EN ŒUVRE ET ANALYSE DE SA PRATIQUE EN STAGE

ECTS : 2

CM :

TD : 15

TP :

Public concerné :

M1 M2E lauréats

Objectifs :

Cette **Situation d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ)** vise à **créer des liens entre les 3 stages de 4 semaines** et les enseignements du master, afin de **développer et évaluer des compétences professionnelles** ciblées et prioritaires, notamment :

- **C1** : Faire partager les valeurs de la République
- **C2** : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- **Compétences communes à tous les professeurs (P1 à P5)**
- **Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes (D1 à D4)** (*Référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation - BO n°30 du 25/07/13*)

Thématiques abordées :

Les étudiants travailleront en **groupes semi-affinitaires** autour de **thématiques** issues des **blocs 2 et 3**, telles que :

- Les valeurs de la République
- La laïcité
- L'égalité fille-garçon
- L'éducation transversale (EDD, EVARS, EMI, etc.)
- La différenciation pédagogique
- La distinction entre croyances et savoirs
- L'esprit critique
- Les compétences psychosociales au service des apprentissages

Ces thématiques seront problématisées. Exemples de problématiques :

- Comment lutter contre les stéréotypes de genre dans sa pratique pédagogique et éducative ?
- Comment articuler les enseignements transversaux avec les programmes disciplinaires (sans alourdir la charge de travail) ?
- Quels outils et stratégies de différenciation pédagogique mettre en place pour répondre à l'hétérogénéité des classes ?

Modalités :

- Chaque étudiant **choisit une problématique** thématique différente par TD.
- Pendant le stage, les étudiants **observent, questionnent leur tuteur et les élèves** sur ces problématiques.
- Toutes les données recueillies (supports d'élèves, productions, outils enseignants, comptes-rendus d'entretien, verbatim, lectures, etc.) sont **consignées dans un e-portfolio**.

Contenus des TD :

TD 1 (2h) : Lancement de la SAÉ

- Présentation des **attendus** et de la **SAÉ**
- **Constitution des groupes** (semi-affinitaires)
- Présentation du **e-portfolio** (à alimenter tout au long de l'année)
- Problématisation des thématiques

TD 2 à TD 4 (3h chacun) : consolidation de la SAÉ (et du travail en groupe)

Temps 1 : Travail de groupe

Chaque étudiant :

1. **Choisit une activité réussie en stage.**
2. **Analyse :**
 - Quels savoirs/objectifs disciplinaires étaient en jeu ?
 - Quelles stratégies pédagogiques ont été utilisées et pourquoi ?
 - Quelles ressources du master ont été mobilisés ?
3. **Présente son analyse** à son groupe et/ou un autre groupe pour une **généralisation et une mutualisation** :
« En quoi cette situation répond-elle à la problématique et quelle(s) compétence(s) professionnelle(s) est/sont en jeu ? »

⚠ **Point de vigilance** : Répartition pertinente des problématiques au sein des groupes.

Temps 2 : Débriefing

- **Évaluation formative** en fin de séance avec le formateur.

TD 5 (4h) : Clôture de la SAE

Support : Un **cas concret** (productions d'élèves, supports enseignants, extraits vidéo, fake news, etc.) est tiré au sort pour chaque groupe.

Temps 1 (1ère moitié) :

- **Travail de groupe** : À partir des ressources du **e-portfolio** (expériences de stage, enseignements des blocs 1 à 4, lectures, etc.), chaque groupe conçoit une **présentation orale collective** (format libre : PPT, paperboard, sketchnote, etc.) répondant une problématique imposée par le formateur relative à une problématique travaillée au cours de l'année.

Temps 2 (2ème moitié) :

- **Présentation orale et évaluation** :
 - Regard croisé des **pairs**
 - Échanges avec le **formateur**

Modalités de validation :

M3C Session 1

- **Présentation orale** : 15 minutes + 10 minutes d'échanges avec les pairs et le formateur.
- **Critères de validation** :
 - Présence en stage (**4/5e réalisés**)
 - **Grilles de co-évaluation** complétées par le stagiaire et son tuteur ÉPLE (*niveau 1 requis pour l'ensemble des compétences ciblées*)
 - **Bilans d'entretien**
 - **Validation des compétences professionnelles** (C1, C2, P1 à P5, D1 à D4 si applicable)

M3C Session 2 (en cas de manque d'implication)

- **Oral individuel** : 15 minutes (5 minutes d'exposé + 10 minutes d'entretien)
- **Préparation** : 30 minutes (analyse d'une situation de classe en lien avec les blocs 2 et 3)
- **Condition** : Les **4/5e du stage doivent avoir été réalisés** et les **grilles de co-évaluation complétées**.

BLOC 3

AGIR DANS LE CADRE DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE ET DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ECTS : 6

Ce bloc précise les compétences transversales nécessaires à l'exercice du métier, dans le cadre des valeurs de la République et du service public d'éducation.

Une connaissance solide du système éducatif français permet de mieux y inscrire son action, au sein d'une communauté professionnelle, dans une dynamique d'équipe et partenariale, notamment avec les familles.

Il s'agit aussi de préparer les enseignants à agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance. La formation tissera des liens étroits entre ce bloc et les trois autres dans une perspective de prise en charge globale de l'élève.

EC 1

INSCRIRE SON ACTION DANS LES PRINCIPES ET VALEURS DE LA REPUBLIQUE

ECTS : 2

CM : 14

TD : 13

TP :

Objectifs :

- Comprendre et Identifier les fondements historiques, juridiques et philosophiques des valeurs de la République, ainsi que leur place dans le cadre scolaire.
- Comprendre et analyser les principes de laïcité et leurs implications concrètes dans l'exercice du métier d'enseignant.
- Analyser les enjeux de l'enseignement du fait religieux dans une perspective culturelle, universaliste et laïque et en évitant tout prosélytisme.
- Reconnaître, Identifier et déconstruire les différentes formes de discriminations et en comprendre les mécanismes dans le contexte scolaire.
- Appréhender les questions socialement vives dans leur complexité et leurs enjeux éducatifs.
- Distinguer savoirs, croyances et opinions dans les situations d'enseignement pour développer l'esprit critique des élèves.
- Développer des repères pour accompagner les élèves dans la construction d'un esprit critique et d'une citoyenneté active.
- Interroger les conditions de transmission des valeurs dans un cadre scolaire pluraliste en évitant tout dogmatisme et relativisme.

Contenus :

L'EC propose une approche structurée des valeurs de la République à partir de leurs fondements historiques, juridiques et philosophiques, en les resituant dans la cohérence du triptyque républicain. Il s'appuie sur l'étude des textes de référence afin de comprendre les principes qui organisent le cadre scolaire, en particulier la laïcité, envisagée à la fois comme principe juridique et comme cadre d'action éducative. L'analyse de la charte de la laïcité à l'école permet d'en saisir les enjeux concrets et les modalités d'appropriation par les élèves et la communauté éducative.

Une attention particulière est portée à l'enseignement du fait religieux, ainsi qu'à la lutte contre les discriminations, notamment le racisme et l'antisémitisme, en analysant leurs formes, leurs logiques et leurs effets dans le contexte scolaire.

L'EC intègre également une réflexion et un accompagnement pour appréhender et gérer les questions socialement vives, en mettant en évidence les tensions qu'elles suscitent dans l'enseignement et les difficultés qu'elles posent en termes de positionnement professionnel.

Les étudiants sont amenés à comprendre et réfléchir sur la distinction entre savoirs, croyances et opinions, en lien avec le développement de l'esprit critique des élèves. Cette réflexion s'appuie sur des

apports de la philosophie de l'éducation visant à clarifier les conditions d'une transmission des savoirs dans un contexte pluraliste, en évitant à la fois l'imposition dogmatique et le relativisme. Des temps spécifiques, tels que la participation à une journée consacrée aux valeurs de la République, permettent de mettre en relation les apports théoriques avec des dispositifs concrets.

EC 2

CONNAITRE LES DROITS ET OBLIGATIONS DU FONCTIONNAIRE DE L'EDUCATION NATIONALE

ECTS : 1

CM : 3

TD : 3

TP :

Objectifs :

- Identifier les droits et obligations fondamentaux du fonctionnaire dans le cadre de l'Éducation nationale.
- Comprendre les principes d'éthique et de déontologie qui encadrent l'exercice du métier d'enseignant (neutralité, loyauté, réserve).
- Situer son action professionnelle dans un cadre statutaire et réglementaire.
- Distinguer les différentes formes de responsabilité engagées dans l'exercice du métier (administrative, civile, pénale).
- Appréhender et évaluer les enjeux liés à l'usage des réseaux sociaux dans une perspective professionnelle (juridiques, déontologiques).
- Identifier les limites entre sphère professionnelle et sphère personnelle dans l'exercice du métier.
- Agir dans un cadre protecteur (protection fonctionnelle, responsabilité partagée ; soutien institutionnel)
- Analyser les situations professionnelles à l'aune des obligations de neutralité, de loyauté et de réserve.

Contenus :

L'EC propose une présentation structurée des droits et obligations du fonctionnaire, en s'appuyant sur les textes réglementaires qui encadrent l'exercice du métier d'enseignant. Il s'agit de situer ces obligations dans une perspective éthique et déontologique, en analysant les principes qui fondent l'action professionnelle, notamment en matière de neutralité, de responsabilité et de respect du cadre institutionnel. Une attention particulière est portée aux différentes formes de responsabilité susceptibles d'être engagées dans l'exercice du métier.

Le travail porte également sur les usages professionnels des réseaux sociaux, en interrogeant les enjeux liés à l'exposition de soi, à la diffusion de contenus et à la gestion de la parole publique. Les étudiants sont amenés à réfléchir aux frontières entre sphère privée et sphère professionnelle, ainsi qu'aux risques associés à certains usages. L'ensemble est abordé à partir de situations concrètes permettant d'illustrer les tensions entre liberté individuelle et contraintes statutaires, en vue de construire des repères pour un exercice responsable du métier.

EC 3

CONNAITRE LE SYSTEME EDUCATIF FRANÇAIS

ECTS : 1

CM : 8

TD :

TP :

Objectifs :

- Identifier l'organisation et les principes fondamentaux du système éducatif français.
- Comprendre la structuration du parcours scolaire dans une logique de continuum éducatif.
- Situer les différentes voies de formation (générale, technologique, professionnelle) et leurs finalités.
- Analyser les grandes évolutions historiques du système éducatif et leurs enjeux contemporains.
- Comprendre les politiques éducatives en faveur de l'égalité des chances, leurs effets et leurs limites.
- Identifier les publics scolaires dans leur diversité et les logiques d'orientation associées.
- Interroger les finalités du système éducatif entre transmission des savoirs, qualification et socialisation.

Contenus :

L'EC propose une présentation structurée du système éducatif français, en abordant son organisation, ses principes et ses niveaux, dans une logique de continuum allant de la maternelle à l'université. Il s'agit de situer les différentes voies de formation, notamment la voie professionnelle, en analysant leurs publics, leurs diplômes et leurs enjeux spécifiques, ainsi que les logiques d'orientation qui les traversent. Une approche historique permet de comprendre les évolutions du système scolaire et les transformations de ses finalités, en lien avec les mutations sociales, économiques et politiques.

Le travail porte également sur les politiques éducatives visant à promouvoir l'égalité des chances, en analysant leurs objectifs, leurs dispositifs et leurs effets. Les étudiants sont amenés à interroger les tensions entre démocratisation scolaire et persistance des inégalités, ainsi que les logiques institutionnelles qui structurent les parcours des élèves. Un apport plus large permet de questionner les finalités du système éducatif, en distinguant notamment les enjeux de transmission, de sélection et d'émancipation, et en mettant en lumière les tensions qui traversent l'institution scolaire.

EC 4

INSCRIRE SON ACTION DANS UNE DYNAMIQUE D'EQUIPE ET PARTENARIALE

ECTS : 1

CM : 3

TD : 18

TP :

Objectifs :

- Comprendre les enjeux de la pédagogie de projet / une stratégie d'enseignement
- Enrichir les apports théoriques sur la démarche de projet et l'interdisciplinarité
- Favoriser la prise d'initiative, l'autonomie des étudiants
- Découvrir les ressources existantes sur le territoire
- Réaliser une production concrète dont la forme finale reste libre, singulière. Justifier ses choix

Contenus :

CM 3h

Partenariat culturel (DRAEAC) sous forme de webinaire

TD 18h

Les étudiants vivent et réalisent un projet dans le cadre d'un enseignement engageant, soit plusieurs disciplines croisées, soit un travail avec des partenaires extérieurs à l'Education nationale.

EC 5

CONSTRUIRE DES RELATIONS DE QUALITE AVEC LES FAMILLES

ECTS : 0

CM : 6

TD :

TP :

Objectifs :

- Identifier la place des familles dans le système éducatif et comprendre les enjeux de la coéducation.
- Connaître les droits et obligations respectifs des familles et des personnels de l'Éducation nationale dans le cadre scolaire.
- Comprendre la diversité des configurations familiales et leurs effets sur la relation école-famille.
- Développer des compétences de communication adaptées aux échanges avec les familles pour construire une relation de confiance durable.
- S'initier à l'analyse des situations de relation école-famille, notamment dans des contextes ordinaires ou potentiellement sensibles.

Contenus :

L'enseignement propose une approche structurée de la relation entre l'École et les familles, en la situant dans le cadre institutionnel et réglementaire. Il s'agit de comprendre les fondements de la coéducation, ainsi que les rôles et responsabilités respectifs des acteurs, dans une perspective de réussite des élèves.

Une attention particulière est portée à la diversité des familles, afin d'analyser les représentations, les attentes et les éventuels malentendus qui peuvent influencer la relation avec l'institution scolaire. Les étudiants sont amenés à interroger les effets des inégalités sociales et culturelles sur les relations école-famille.

Le travail porte également sur les modalités de communication avec les familles (réunions, entretiens, échanges informels), en identifiant les principes favorisant une relation de confiance durable. Des mises en situation permettent d'aborder des cas concrets (annonce de difficultés, gestion d'incompréhensions, échanges en contexte de tension), afin de construire des premiers repères professionnels.

EC 6

AGIR DANS UN CADRE COLLECTIF POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

ECTS : 1

CM : 2

TD : 2

TP :

Objectifs :

Cet enseignement vise à faire connaître les droits des enfants ainsi que les textes qui les définissent et les protègent. Il a également pour objectif de permettre la compréhension des principes de la protection de l'enfance et du rôle des différents acteurs qui y contribuent. Il vise à développer la capacité pour l'enseignant à repérer les signes de comportements à risque, à participer à leur prise en charge en transmettant les informations nécessaires et en sollicitant les professionnels compétents.

Contenus :

- Droits des enfants et protection de l'enfance
- Identifier les formes d'exclusion, de harcèlement, de discrimination, de maltraitance et violences

BLOC 4

S'ENGAGER DANS UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

ECTS : 6

Le bloc 4 est composé de 3 EC qui, bien que faisant l'objet d'enseignements indépendants, engageront un développement de compétences complémentaires liées au développement professionnel, qui seront évaluées lors de la soutenance du mémoire en fin de M2.

EC 1

S'INSCRIRE DANS UNE DEMARCHE DE RECHERCHE

ECTS : 3

CM : 6

TD : 21

TP :

Objectifs :

L'objectif principal de la formation « à » et « par » la recherche pour les étudiants, est de développer un regard critique sur les pratiques professionnelles par une démarche scientifique, afin d'acquérir des compétences qui leur seront utiles tout au long de leur carrière. Ce travail d'exploration et de réflexion débute en M1 et est approfondi en M2 ; il aboutit à la rédaction d'un mémoire de recherche tenant compte de la dimension professionnelle.

Selon l'article 7 de l'arrêté du 12 janvier 2026 : « L'observation et l'analyse des pratiques professionnelles conduisent à la rédaction d'un mémoire de master. Chaque étudiant réalise un mémoire de master qui articule une problématique, un cadre théorique et une méthodologie de recherche en relation avec une question en lien avec la pratique professionnelle visée. Ce mémoire peut prendre appui sur son expérience propre en milieu professionnel ou sur toute autre dimension du métier. Il fait l'objet d'une soutenance ».

La réalisation d'un mémoire en deux ans contribue ainsi au développement professionnel en interrogeant les pratiques, voire leur évolution, à la lumière des résultats scientifiques. Cette initiation à la recherche permet aux étudiants de se familiariser avec les démarches scientifiques et de s'approprier les questions, les méthodologies, les outils et les résultats produits par les chercheurs ; elle contribue à développer un regard informé et distancié sur les pratiques professionnelles.

Le mémoire est un élément structurant qui témoigne des différentes étapes inhérentes à toute démarche scientifique et réflexive. La réflexion engagée tout au long de son élaboration, de l'écriture et lors de la soutenance, permet aux étudiants de montrer leurs capacités à engager et s'engager dans une démarche de recherche scientifique, et à tisser des liens entre la pratique professionnelle et les données issues de la recherche autour d'un objet précis. De fait, l'aboutissement de ce travail – le mémoire et la soutenance - importe autant que le processus ayant conduit à ce résultat.

La formation en M2E est structurée en deux parties :

- des séminaires thématiques d'initiation à la recherche : chaque étudiant choisit en début de M1 un thème ou objet de recherche qu'il étudiera pendant deux ans (2 fois 21h) au cours de son séminaire
- des cours magistraux (6h) en première année

Contenus :

Méthodologie du mémoire, cours assuré par Aurélie Adler (5h)

Les séances visent à outiller les étudiants et leur permettre de construire au mieux leur projet de recherche et leur mémoire. Il s'agit de donner des repères méthodologiques et de clarifier les enjeux d'une démarche de recherche (construction d'une bibliographie critique, état de l'art, problématisation à partir d'un objet ou d'un thème de recherche, présentation du mémoire).

Séminaire de littérature française du Moyen Âge au XVIII^e siècle, assuré par Benoît Autiquet (8h)

On explorera les perspectives de la recherche sur la littérature des siècles anciens selon trois axes différents :

- Supports et matérialité de la littérature
- Littérature et frontières disciplinaires
- Littérature et “minorités”

Séminaire de littérature française XIX^e-XXI^e siècles, assuré par Aurélie Adler (8h)

Ce séminaire vise à aider les étudiants à élaborer leur mémoire professionnel en présentant les grandes orientations méthodologiques de la recherche en littérature du XIX^e siècle à nos jours. Trois directions seront envisagées :

- approches énonciatives
- approche sociocritique et sociologique de la littérature
- poétique du support, approches intermédiales

EC 2

S'INSCRIRE DANS UN COLLECTIF PROFESSIONNEL

ECTS : 1

CM :

TD : 8

TP :

Objectifs :

Découvrir les différents collectifs professionnels dans les établissements du second degré et leurs enjeux.

Contenus :

Présentation des collectifs professionnels institutionnels (comme le conseil de classe, les équipes éducatives, les GPLDS, etc.) ou créés à l'initiative des équipes pédagogiques et des établissements (groupes de réflexion, projets particuliers). Ces groupes seront présentés en respectant une certaine diversité au regard de leurs enjeux, modalités d'organisation et de fonctionnement, en veillant à présenter des exemples concrets.

EC 3

UTILISER LE NUMERIQUE POUR AGIR ET SE FORMER

ECTS : 2

CM : 2

TD : 11

TP : 2

Objectifs :

Il s'agit de développer les compétences numériques de l'enseignant pour agir en fonctionnaire responsable et mobiliser le numérique au service de son efficacité professionnelle (recherche documentaire, conception de ressources...) et de son développement professionnel (veille, réseaux professionnels, formation en ligne...).

Contenus :

Cette formation correspond aux domaines 1 et 2 du CRCN Édu.

Dans ce cadre sera mise en œuvre le « volet automatisé » défini par le Vademecum de l'attestation des compétences numériques professionnelles dans l'éducation au sein des INSPÉ conformément à l'article 9 de l'arrêté de cadrage des M2E.

BLOC 1

MAITRISER ET ENSEIGNER LA (OU LES) DISCIPLINE(S) SCOLAIRE(S)

ECTS : 21

EC 1

APPROFONDISSEMENTS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

ECTS : 7

CM :

TD : 60

TP :

Enseignants : Aurélie Adler, Benoît Autiquet, Noëlle Benhamou, Béatrice Finet, Blandine Leclercq, Fabienne Sebert-Lilloni

Objectifs :

L'EC1 « Approfondissements culturels et artistiques » regroupe des cours visant à consolider et à renforcer les acquis de l'étudiant de Master en développant sa connaissance des relations entre l'histoire littéraire et l'histoire des arts, de l'Antiquité à nos jours ; en nourrissant cette culture littéraire et artistique de lectures nombreuses et variées.

Les cours traitent de questions essentielles à l'enseignement en collège et en lycée, lequel accorde une place importante à l'acquisition d'une culture littéraire et artistique et à la capacité de contextualiser les œuvres étudiées.

Parmi les moyens pédagogiques mis en œuvre :

- Il permet à l'étudiant de Master de s'approprier les approches intermédiaires de la discipline
- Il propose des repères fondamentaux pour enrichir la culture religieuse, artistique et littéraire du futur enseignant
- L'enseignement propose l'étude d'un corpus d'œuvres artistiques et littéraires variées
- Il replace les œuvres littéraires étudiées au collège ou au lycée dans le contexte de l'histoire des idées et des mouvements littéraires et artistiques

LITTÉRATURE ET FAIT RELIGIEUX

TD : 8

Enseignant : Benoît Autiquet

Le cours vise à permettre aux professeurs de Lettres d'aborder sereinement les points du programme du secondaire relevant de l'enseignement du fait religieux et l'approche des œuvres littéraires comportant des références à ce domaine culturel. Il a trois objectifs principaux :

- Permettre l'appropriation des instructions officielles relatives à la laïcité et à l'enseignement du fait religieux
- Enrichir la culture des enseignants en matière religieuse, notamment en revenant sur l'histoire commune des trois grands monothéismes (judaïsme, christianisme, islam), et en travaillant les liens entre religion et littérature présents dès la rédaction des livres sacrés (Torah, Bible, Coran)
- Réfléchir au travail en classe possible sur des œuvres littéraires et artistiques comportant des éléments de culture biblique ou religieuse en général.

Premiers repères bibliographiques :

- « Livres de parole Torah, Bible, Coran », url : <http://expositions.bnf.fr/parole/index.htm>
- Eduscol, « Laïcité et Faits religieux. Ressources nationales » : <http://eduscol.education.fr/cid46673/fait-religieux-ressources-nationales.html>
- A.-R. de Beudrap, Enseigner les faits religieux en classe de français : état des lieux, paradoxes et perspectives, INRP, 2010.
- D. Borne et J.-P. Willaime, Enseigner les faits religieux : quels enjeux ?, A. Colin, 2007.
- R. Debray, L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque : rapport au ministre de l'Éducation nationale, 2002.
- O. Millet, Ph. de Robert, Culture biblique, P.U.F., 2001.
- Vademecum « La laïcité à l'école » : <https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/vademecum-la-laicite-l-ecole-67884.pdf>

LITTÉRATURE ET IMAGE 1

TD : 12

Enseignante : Blandine Leclercq

Il s'agira dans ce cours d'étudier et de faire résonner littérature et image fixe.

Un premier cours sera consacré à une analyse critique de l'image (peinture, photographie, dessins, BD, affiches) après avoir étudié sa construction (composition, plans, couleurs, lignes de fuite).

Nous analyserons ensuite les correspondances entre ces deux langages - littéraire et pictural - afin d'établir les liens, entre convergences et divergences, intention des artistes, effet sur le lecteur/spectateur.

Saisir comment les deux arts dialoguent, s'éclairent ou entrent en tension.

Un exemplier "*Textes et images*" sera remis aux étudiants lors du premier cours.

La bibliographie sera également remise au premier cours.

LITTERATURE ET CINEMA

TD : 12

Enseignante : Aurélie Adler

Ce cours propose une initiation aux problématiques de l'adaptation d'une œuvre littéraire à l'écran et une réflexion sur l'inscription de la lettre au cinéma en initiant les étudiants au vocabulaire de l'analyse cinématographique.

Premiers repères bibliographiques :

- Jacques Aumont, Michel Marie, *Dictionnaire théorique et critique du cinéma*, Armand Colin, 2007.
- Jacques Aumont, Michel Marie [1988], *L'analyse des films*, Armand Colin, 2020.
- Nicole Cloarec (dir.), *Lettres de cinéma. De la missive au film-lettre*, Rennes, PU de Rennes, 2007.
- Eléonore Hamaide-Jager, Françoise Heitz (dir.), *La Lettre au cinéma*, Presses Université d'Artois, 2014.
- Jean Cléder et Laurent Jullier, *Analyser une adaptation. Du texte à l'écran*, Paris, Champs arts - Flammarion, 2017.

LA COMPREHENSION EN LECTURE

TD : 12

Enseignantes : Noëlle Benhamou, Béatrice Finet, Fabienne Sebert-Lilloni

Ce cours se propose de faire réfléchir les étudiants aux difficultés rencontrées par les élèves lorsqu'ils lisent, et aux stratégies mises en œuvre par le sujet-lecteur, ce qui les aidera à renouveler les lectures littéraires qu'ils proposeront à leurs élèves, que ce soit à l'occasion de l'étude d'un groupement de textes ou d'une œuvre intégrale. Les réécritures et le lien entre la littérature et les arts (notamment la musique) seront également abordés pour nourrir leur réflexion préalable à toute élaboration de séquence didactique.

Bibliographie indicative :

- S. Ahr, I. de Peretti (sous la direction de), *Analyser des textes littéraires du collège au lycée. Quelles pratiques, pour quels enjeux ?*, UGA Éditions, 2023.
- Sylvie CEBE et Roland GOIGOUX, *Lector et Lectrix. Collège. Apprendre à comprendre les textes*, Retz, 2012.
- J.-L. Dufays, L. Germmenne, D. Ledur, *Pour une lecture littéraire*, De Boeck, 2015.
- J.-F. Massol, *Le sujet lecteur-scripteur de l'école à l'université*, UGA Éditions, 2017.

GENRES DE L'ANTIQUITE - POUR LM

TD : 12

Enseignante : Nathalie Catellani

À partir d'un corpus de référence et en complémentarité des cours de M1, le cours abordera de grands genres littéraires de l'Antiquité, comme par exemple la satire, la lettre, la tragédie, et étudiera leur influence, leur fortune et leur évolution dans la littérature française.

Bibliographie : Pierre Laurens, *Histoire critique de la littérature latine, de Virgile à Huysmans*, Paris, Les Belles Lettres, 2014.

Au moins une œuvre en texte traduit de chacun des genres abordés.

Ce cours n'aura pas lieu en 2026-2027, faute d'étudiants inscrits.

EC 2

DIDACTIQUE DE LA LITTÉRATURE

ECTS : 1

CM :

TD : 9

TP :

Enseignantes : Béatrice Finet, Fabienne Sebert-Lilloni

Objectifs :

Savoir transposer les savoirs disciplinaires pour les rendre accessibles aux élèves du secondaire.

Contenus :

Dans la continuité des cours de M1, les séances de didactique du français seront consacrées à l'enseignement de la lecture et à la construction progressive du sens par les élèves : la reprise de toutes les difficultés rencontrées par les étudiants eux-mêmes en M1 pour rendre compte de leurs lectures personnelles leur permettra de s'interroger sur la manière dont on construit chez les élèves la posture de lecteur. Les étudiants seront amenés à approfondir leur réflexion sur la distinction entre lecture littéraire et lecture cursive, et à penser le renouvellement des lectures littéraires, notamment en classe de 1^{re}.

Repères bibliographiques :

S. Ahr, I. de Peretti (sous la direction de), *Analyser des textes littéraires du collège au lycée. Quelles pratiques, pour quels enjeux ?*, UGA Éditions, 2023.

Sylvie CEBE et Roland GOIGOUX, *Lector et Lectrix. Collège. Apprendre à comprendre les textes*, Retz, 2012.

N. Brillant Rannou, F. Le Goff, M.-J. Fourtanier, J.-F. Massol, *Un dictionnaire de la littérature*, Honoré Champion, 2020.

J.-L. Dufays, L. Germente, D. Ledur, *Pour une lecture littéraire*, De Boeck, 2015.

Cl. Simard, J.-L. Dufays, Cl. Garcia-Debanc, J. Dolz, *Didactique du français langue première*, De Boeck, 2019. Contient des bibliographies thématiques en fin de chapitre.

B. Daunay, J.-L. Dufays, *Didactique du français du côté des élèves. Comprendre les discours et les pratiques des apprenants*, De Boeck, 2014.

J.-F. Massol, *Le sujet lecteur-scripteur de l'école à l'université*, UGA Éditions, 2017.

Y. Reuter, et al., *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*, De Boeck, 2013.

EC 3

APPROFONDISSEMENTS DISCIPLINAIRES EN LANGUE FRANÇAISE

ECTS : 4

CM :

TD : 34

TP :

EPISTEMOLOGIE, PHILOSOPHIE DE LA GRAMMAIRE

TD : 12

Enseignante : Valentina Bisconti

Ce cours propose une réflexion sur la grammaire des langues, entendue comme l'ensemble de leurs propriétés objectives, en articulant trois perspectives complémentaires : formelle, fonctionnelle et pragmatique. Il offre une analyse des principales catégories grammaticales (personne, nombre, genre, temporalité, modalité, aspect, évidentialité, etc.), ainsi que du phénomène plus général de la catégorisation linguistique et de ses raisons cognitives, à partir d'exemples empruntés à des langues génétiquement et typologiquement diverses. Le cours s'intéresse également au processus de construction des données linguistiques et montre que leur identification est toujours orientée par des présupposés théoriques. Il met ainsi en lumière les relations entre observation empirique, description grammaticale et modélisation théorique. La finalité est d'interroger les fondements de la théorisation grammaticale ainsi que sa capacité à rendre compte du sentiment de la langue (*Sprachgefühl*) des locuteurs.

Bibliographie :

Hawkins J.A., *Efficiency and complexity in grammars*, Oxford, Oxford University Press, 2004.

Jespersen O., *La philosophie de la grammaire*, Paris, Gallimard, 1971 (trad. de *The Philosophy of Grammar*, London, Allen & Unwin, 1924).

Newmeyer F.J., *Possible and Probable Languages*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

Riemer, N., *L'emprise de la grammaire. Propositions épistémologiques pour une linguistique mineure*, Lyon, ENS Editions, 2021.

Simone R., Masini F. éd., *Word Classes. Nature, typology and representations*, Amsterdam/Philadelphia, J. Benjamins, 2014.

Simone R., *Il Software del linguaggio*, Milan, Cortina, 2020.

Enseignante : Juliette Besson-Pointreau

Objectifs :

Le cours a pour objectif de consolider les connaissances des étudiants en sémantique historique.

Contenus :

Nous procéderons à des rappels et des points de synthèse sur la sémantique lexicale et grammaticale, à partir d'exercices et de sujets d'entraînement, envisagée dans son histoire diachronique. Des rappels synthétiques sur l'histoire de la langue française (externe et interne) et l'ancien français sont donc prévus au fil des éléments de cours. L'enjeu sera de se préparer à la méthodologie et aux grands principes de la question en étudiant divers exemples de changements sémantiques dans l'histoire du français.

Quelques indications bibliographiques succinctes :

Pour l'histoire de la langue, des synthèses qui décrivent les grands éléments à avoir en tête :

- Mireille Huchon, *Histoire de la langue française*, Paris, Le Livre de Poche, 2002 [qui aborde aussi bien l'histoire externe qu'interne].
- Alain Rey, Frédéric Duval et Gilles Siouffi, *Mille ans de langue française*, Paris, Perrin, 2007.
- Christiane Marchello-Nizia, *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*, Paris, Ophrys, 1999 [avec des études sur des phénomènes de sémantique grammaticale].

Pour des rappels et des précisions sur le système de l'ancien français :

- Joëlle Ducos et Olivier Soutet, *L'ancien et le moyen français*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2021 (en ligne : <https://www.cairn.info/l-ancien-et-le-moyen-francais--9782715407442.htm>) [pour des points de synthèse sur la morphologie, la syntaxe et le lexique + de l'histoire externe du français].
- Sylvie Bazin-Tacchella, *Initiation à l'ancien français*, Paris, Hachette Supérieur, « Ancrages », 2001.

Pour l'étude du lexique :

- Alise Lehmann et Françoise Martin-Berthet, *Lexicologie. Sémantique, morphologie, lexicographie*, Paris, Armand Colin, « Coursus », 2018 (dernière éd. mise à jour).
- Aïno Niklas-Salminen, *La lexicologie*, Paris, Armand Colin, « Coursus », 2015.

NB : Pour l'étude de l'évolution sémantique de mots précis, on reviendra ensemble sur les ressources disponibles.

Enseignante : Lydie Cavelier

À la croisée de la philosophie, de la linguistique et de l'esthétique, la rhétorique ouvre un champ de réflexion sur le fonctionnement des discours (construction, effets visés et décryptage analytique) ainsi que sur leurs pratiques et sur leurs principes fondamentaux, ceux d'une éducation humaniste notamment. Il s'agirait de montrer que le système rhétorique n'est pas réductible à un ensemble de techniques argumentatives traversées par des finalités immédiatement polémiques et persuasives, mais qu'il répond d'abord à des exigences et à des enjeux éthiques tout à fait sensibles, dans les textes littéraires notamment.

L'exposé méthodique des procédés de mise en scène du discours (dont figures stylistiques, types de raisonnement et d'argument, etc.) et de ses propriétés sera donc mis en relation avec des processus de véridicité (objectivité) ou de véridiction (faire croire vrai) qu'il importe d'historiciser.

Quelques suggestions bibliographiques :

- Albert, Luce et al. *Polémique et rhétorique : De l'Antiquité à nos jours*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, coll. « Champs linguistiques », 2010.
- Breton, Philippe et Gauthier, Gilles, *Histoire des théories de l'argumentation*, Paris, éd. Découverte, coll. « Repères », 2000.
- Doury, Marianne, *Argumentation : Analyser textes et discours*, Paris, Armand Colin, coll. « Portail », 2025.
- Fumaroli, Marc, *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950)*, Paris, Presses Universitaires de France, Hors collection », 1999.
- Gardes Tamine, Joëlle, « Pour une rhétorique de la poésie », *Semen* [En ligne], 24 | 2007.
- Gouvard, Jean-Michel. « La conception rhétorique de la poésie », *L'analyse de la poésie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009.
- Meyer, Michel, *La rhétorique* (4e éd.), Paris, Presses Universitaires de France, 2000.
- Plantin, Christian, *L'argumentation. Histoire, théories et perspectives*, Paris, Presses Universitaires de France. « Que sais-je ? », 2009.
- Rabatel, Alain, *Argumenter en racontant. (Re)lire et (ré)écrire les textes littéraires*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, « Savoirs en Pratique », 2004.
- Robrieux, Jean-Jacques, *Rhétorique et argumentation*, Paris, Armand Colin, « Cursus », 2025.

EC 4

DIDACTIQUE DE LA LANGUE

ECTS : 2

CM :

TD : 12

TP :

Enseignantes : Béatrice Finet, Fabienne Sebert-Lilloni

Objectifs :

Savoir transposer les savoirs disciplinaires sur la langue française pour les rendre accessibles aux élèves du secondaire.

Contenus :

Maîtrise de la langue : enseigner l'orthographe, travailler la production écrite.

À partir d'une réflexion sur les différentes fonctions de l'écriture, nous nous interrogerons sur la façon d'améliorer l'expression des élèves, à l'oral comme à l'écrit. Un premier cours sera consacré à la manière de préparer les élèves à maîtriser une communication orale, notamment dans le cadre des examens du DNB et du baccalauréat). Nous soulèverons ensuite les grandes questions de l'enseignement de l'écriture sur le plan linguistique (règles de syntaxe, règles sémantiques, morphologiques, orthographiques). Ensuite, nous focaliserons notre attention sur les différents types d'écrits demandés aux élèves dans les programmes, et verrons comment l'enseignant peut aider ses élèves à améliorer leurs productions écrites (planification, mise en texte, relectures, révisions, etc.)

Bibliographie :

Dominique Bucheton, *Refonder l'enseignement de l'écriture*, Retz, 2014.

Cl. Garcia-Debanc, C. Masseron, C. Roncevaux (dir.), *Enseigner le lexique*, Presses universitaires de Namur.

Cl. Simard, J. Dolz (dir.), *Pratiques de l'enseignement grammatical. Points de vue de l'enseignant et de l'élève*, Presses de l'Université de Laval.

EC 5

MISE EN ŒUVRE DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS ET ANALYSE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

ECTS : 6

CM :

TD : 31

TP :

Enseignantes : Anne Cendre, Pauline Demailly, Laurence Ignazi, Fabienne Sebert-Lilloni

Objectifs :

Les ateliers d'analyse de pratique professionnelle constituent un lieu d'échanges des observations et des pratiques professionnelles dans la perspective de construire des compétences de praticien réflexif et de nourrir l'identité professionnelle.

Ils font l'objet d'une planification autour des « règles » du métier.

Ils permettent d'articuler des apports des stages avec les compétences professionnelles du référentiel dans une continuité. L'étudiant travaille sur l'observation ciblée de situations de classe et passe d'une pratique modélisée à une pratique réfléchie, d'une pratique réfléchie à une analyse de pratique.

Contenus :

Les étudiants :

- auront eu connaissance en amont des sujets/thématiques qui seront observés en classe et traités dans les ateliers de pratique professionnelle
- pourront analyser les situations mises en œuvre ou observées dans les classes pour mieux en comprendre les enjeux
- s'engageront à « ramener le réel du métier » dans les ateliers de pratique professionnelle, à savoir les traces de leurs mises en situation professionnelles : les documents du professeur, les travaux d'élèves, les éléments issus de co-observations et/ou de co-interventions, les vidéos d'une séance d'un pair, les questionnaires en ligne, les photos de situations de classe...

Les étudiants seront amenés à :

- établir des liens entre le contexte d'exercice du métier et la mise en situation professionnelle ;
- donner davantage de sens à leur formation et aux compétences professionnelles en construction.

Ce travail et cette évolution complèteront les apports de l'accompagnement du tutorat en pratique accompagnée sur toute la période de stage.

EC 6

LANGUE VIVANTE ETRANGERE

ECTS : 1

CM :

TD : 10

TP :

Objectifs :

Validation de la compétence CC8 du référentiel métier :

Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

La langue est conçue et enseignée à partir de situations dites réalistes, en lien avec la culture de la langue cible. Les étudiant(e)s devront atteindre au moins le niveau 2 de la compétence CC8 du référentiel métier dans deux activités langagières (compréhension écrite et production écrite), avec possibilité de valider le niveau 3.

La langue est, à la fois, le vecteur et la finalité de ces cours dans un souci d'une progression linguistique de l'étudiant(e).

Cet EC répond à une politique linguistique commune visant à :

- permettre aux étudiant(e)s d'acquérir le niveau linguistique et culturel requis pour l'obtention de la 2^{ème} année de master ;
- prendre en compte les besoins des futurs professeurs du second degré pouvant être amenés à utiliser une langue étrangère dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement.

Contenus :

Dans une démarche de projet et dans le but d'améliorer ou de renforcer les compétences linguistiques, études de textes et de supports audio et vidéo relatifs au domaine de l'enseignement et en lien avec des questions éducatives, dans la langue cible.

EC 7

NUMERIQUE DISCIPLINAIRE

ECTS :

CM :

TD : 4

TP :

Objectifs :

La formation numérique du bloc 1 a pour objectif de développer la capacité des étudiants à participer à la formation numérique des élèves à la fois dans le cadre de la discipline (programmes d'enseignement) ainsi qu'en tant que participation aux compétences numériques transversales définies dans le CRCN (dont la sécurité, le RGPD, les aspects juridiques, impact cognitif...).

Contenus :

Cette formation correspond aux domaines 3, 4 et 5 du CRCN Édu.

Le protocole d'évaluation correspond au « volet pratique professionnelle » défini par le Vademecum de l'attestation des compétences numériques professionnelles dans l'éducation au sein des INSPÉ conformément à l'article 9 de l'arrêté des M2E.

BLOC 2

ADAPTER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE A LA DIVERSITE DES ELEVES

ECTS : 7

Ce bloc précise les compétences transversales nécessaires à la prise en charge de tous les élèves dans la diversité des contextes d'exercice. Pour nombre d'entre elles, les compétences du bloc 2 s'incarnent dans les contextes disciplinaires avec lesquels elles entrent en cohérence. La formation tissera ces liens étroits entre blocs 1 et 2 en articulant la connaissance des élèves, la pédagogie et la didactique des disciplines.

EC 1

CONNAITRE ET PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITE DES ELEVES

ECTS : 3

CM : 2

TD : 13

TP :

Egalité filles/garçons

Objectifs :

Le programme de cet enseignement en master 2 prolonge et approfondit la réflexion engagée en M1 en déplaçant le regard vers l'agir professionnel. Il s'agit moins de comprendre les mécanismes de reproduction des inégalités que de se donner les moyens concrets d'y résister dans sa pratique quotidienne - en classe comme dans l'établissement. L'enseignement vise ainsi à outiller les futur-es enseignant-es et personnels d'encadrement pour qu'ils et elles puissent non seulement adopter des pratiques pédagogiques plus égalitaires, mais aussi associer activement les élèves à cette démarche.

Contenus :

Le premier TD est consacré aux pratiques enseignantes : il s'ouvre sur les principes d'une pédagogie égalitaire - gestion différenciée des interactions, formulation des consignes, organisation de l'espace et du temps scolaire - avant de présenter un ensemble d'outils mobilisables en classe (supports iconographiques, albums, toile de l'égalité, etc.).

Le second TD déplace la focale vers les élèves eux-mêmes, envisagés non comme simples destinataires d'une éducation à l'égalité mais comme acteurs capables de repérer les inégalités dans leur environnement scolaire et de contribuer à la construction d'un espace plus juste. Les étudiant-es sont à cette occasion initié-es aux outils d'observation et d'analyse qui permettent de rendre visibles les dynamiques de genre à l'œuvre dans la classe et l'établissement, et réfléchissent aux conditions dans lesquelles ces outils peuvent être transposés à leurs élèves.

Education inclusive

Dans la continuité du master 1, cet EC permettra aux étudiants d'approfondir leurs connaissances et l'analyse des besoins éducatifs particuliers afin de développer gestes professionnels et pratique professionnelle.

Objectifs :

- Connaître les troubles neurodéveloppementaux et comprendre les impacts au quotidien dans les apprentissages
- Comprendre les enjeux de la différenciation pédagogique et la mettre en œuvre dans des situations d'apprentissage variées
- Concevoir des adaptations pédagogiques (supports, méthode Falc, outils numériques...)
- Rendre effective l'inclusion des élèves en travaillant en équipe pluriprofessionnelle

Contenus :

CM (2h)

Ce CM abordera les TND et les BEP associés afin de répondre aux besoins des adolescents.

TD (7h)

L'EC abordera dans les divers TD :

- Les enjeux de la différenciation pédagogique : compréhension et modalités (en lien avec le terrain) ;
- L'évaluation des besoins des élèves en lien avec le travail partenarial (AESH, pôle ressource, professionnels de santé et médico-sociaux) et l'élaboration et le suivi des projets personnalisés ;
- La conception d'un enseignement adaptés : adaptations pédagogiques ciblées en prenant en compte les besoins des élèves, focale sur la méthode FALC, le numérique dans sa pratique professionnelle.

EC 2

METTRE EN ŒUVRE SON ENSEIGNEMENT

ECTS : 2

CM :

TD : 8

TP :

Dans la continuité du master 1, cet EC permettra aux étudiants d'approfondir l'analyse de situations d'enseignement en développant des compétences d'analyse réflexive en lien avec la pratique du terrain.

Objectifs :

- Concevoir et mettre en œuvre des démarches d'enseignement et d'évaluation dans diverses situations variées en tenant compte des besoins des élèves
- Analyser sa pratique afin de développer gestes professionnels et pratique professionnelle

Contenus :

TD (5h)

- L'analyse critique de démarches pédagogiques en fonction des besoins des élèves et du contexte d'enseignement ;
- L'exploitation de son propre enseignement (situations propres vécues) et des évaluations (formes d'évaluation, progrès des élèves...) et des productions d'élèves pour ajuster les réponses pédagogiques ;
- Le développement des compétences d'analyse réflexive pour faire évoluer ses gestes professionnels (repérage et compréhension des réussites, marges de progrès, pistes d'action à modifier, à ajuster...).

TD (3h pour les parcours)

- La conception et la mise en œuvre d'évaluations au service des apprentissages et des progrès des élèves ;
- Les impacts de l'évaluation sur la motivation, l'engagement des élèves et la confiance en soi ;
- L'interprétation des résultats des évaluations des élèves pour réguler l'enseignement et les apprentissages.

EC 3

ACCOMPAGNER LE PARCOURS DE L'ELEVE

ECTS : 1

CM : 2

TD :

TP :

Objectifs :

- Mettre en œuvre un accompagnement actif et personnalisé des élèves dans la construction de leur parcours d'orientation en tenant compte de leurs aspirations, de leurs compétences et du contexte institutionnel. Identifier les enjeux et les mécanismes de l'orientation afin de favoriser l'égalité des chances au sein du système scolaire.
- Identifier les différentes voies de formation (générale, technologique et professionnelle) et leurs spécificités afin de situer les choix d'orientation des élèves.
- Contribuer à la continuité des parcours scolaires en participant aux dispositifs et instances de suivi des élèves.
- Analyser les signes avant-coureurs du décrochage scolaire et mobiliser des dispositifs adaptés.
- Prévenir les situations de décrochage scolaire en mobilisant la coordination des différents acteurs et des stratégies pédagogiques et éducatives adaptées.
- Développer une coopération effective avec les familles et les différents partenaires de l'établissement pour construire une relation de confiance dans une logique de coéducation.
- S'inscrire dans une dynamique collective pour accompagner les transitions scolaires et favoriser la réussite de tous les élèves (liaison intercycles, transitions vers le lycée/enseignement supérieur).
- Concevoir et évaluer des stratégies pédagogiques et éducatives pour favoriser l'engagement et l'autonomie des élèves dans leur parcours.

Contenus :

L'enseignement est centré sur la mise en œuvre concrète de l'accompagnement du parcours de l'élève, à partir de situations professionnelles issues des stages et de l'expérience de terrain. Il s'appuie sur l'analyse des différentes voies de formation et de leurs finalités, ainsi que sur les facteurs qui influencent les trajectoires scolaires. Il s'attache à alimenter une réflexion plus large sur les mécanismes (sociaux, géographiques...) qui influencent les stratégies d'orientation des élèves et peuvent nuire à l'égalité des chances. Il s'agit de mobiliser les connaissances relatives au système éducatif et à l'orientation pour construire des actions adaptées aux besoins des élèves.

Une attention particulière est portée à l'analyse des situations de décrochage scolaire, afin d'identifier les signes de fragilité, de mobiliser les dispositifs existants et de coordonner l'action avec les différents acteurs de l'établissement.

Le travail porte également sur la participation aux instances de suivi des élèves (conseils de classe, équipes éducatives) et sur la construction d'une communication professionnelle avec les familles, en tenant compte de leur diversité. Les étudiants sont amenés à analyser leur positionnement professionnel et à développer des stratégies d'accompagnement favorisant l'autonomie et l'engagement des élèves.

Enfin, l'EC intègre une réflexion sur la continuité des parcours (liaisons intercycles, transitions vers le lycée et l'enseignement supérieur), en lien avec les politiques éducatives et les dispositifs institutionnels, afin de situer l'action de l'enseignant dans une approche globale et collective de la réussite des élèves.

EC 4

CONTRIBUER A LA QUALITE DU CLIMAT SCOLAIRE (DONT GESTION DE CLASSE)

ECTS : 1

CM :

TD : 9

TP :

Objectifs :

Cet enseignement vise à faire connaître les grands principes favorisant la mise en place d'un cadre propice aux apprentissages. Il a pour objectif de permettre aux étudiants d'approfondir les stratégies de gestion de classe à partir des retours d'expérience en stage leur permettant d'installer une autorité éducative adaptée. Il vise également à leur faire identifier les différentes formes de violence à l'école en analysant des situations complexes et à en comprendre les conséquences sur les élèves et le climat scolaire. Cet enseignement contribue par ailleurs au développement des compétences nécessaires pour assurer la sécurité et le bien-être des élèves en développant une capacité à travailler en équipe pluriprofessionnelle.

Contenus :

- Gestion de classe : appui sur les retours d'expérience et analyse réflexive
- Gestion des conflits et des tensions
- Corps / voix / regard : gestion de soi, des espaces, des élèves

BLOC 3

AGIR DANS LE CADRE DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE ET DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ECTS : 6

Ce bloc précise les compétences transversales nécessaires à l'exercice du métier, dans le cadre des valeurs de la République et du service public d'éducation. Une connaissance solide du système éducatif français permet de mieux y inscrire son action, au sein d'une communauté professionnelle, dans une dynamique d'équipe et partenariale, notamment avec les familles.

Il s'agit aussi de préparer les enseignants à agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance. La formation tissera des liens étroits entre ce bloc et les trois autres dans une perspective de prise en charge globale de l'élève.

EC 1

INSCRIRE SON ACTION DANS LES PRINCIPES ET VALEURS DE LA REPUBLIQUE

ECTS : 2

CM :

TD : 9

TP :

Objectifs :

- Mettre en œuvre les principes et valeurs de la République dans des situations d'enseignement concrètes.
- Construire des séquences et des dispositifs permettant leur appropriation par les élèves.
- Gérer des situations de tension ou de contestation liées aux valeurs dans la classe.
- Adapter son positionnement professionnel face à des situations sensibles ou conflictuelles.
- Développer une capacité à expliciter et justifier ses choix pédagogiques au regard des principes républicains.
- Construire un environnement pédagogique réduisant l'apparition de situations de tensions ou de contestation ?
- Intervenir de manière appropriée et coordonnée face aux atteintes aux valeurs de la République.
- Inscrire son action dans une démarche collective au sein de l'établissement.

Contenus :

L'EC est centré sur la mise en œuvre effective des valeurs de la République dans les pratiques d'enseignement, en s'appuyant sur des études de cas et des situations professionnelles issues du terrain. Il s'agit de travailler l'appropriation et la transmission de ces valeurs à travers des dispositifs pédagogiques adaptés, en intégrant notamment les enjeux de citoyenneté numérique. Les étudiants sont amenés à concevoir et analyser des situations d'enseignement permettant de faire vivre ces principes dans la classe, en tenant compte de la diversité des élèves et des contextes.

Une attention particulière est portée à la gestion des situations sensibles, notamment lorsque les valeurs de la République sont contestées ou mises en tension. L'EC propose un travail sur les modalités de réaction et de signalement face aux atteintes, en articulant cadre institutionnel, responsabilité professionnelle et analyse des situations. Les étudiants sont conduits à réfléchir à leur positionnement, à la manière de soutenir leurs choix pédagogiques et à la nécessité d'inscrire leur action dans un cadre collectif.

Un apport de la philosophie de l'éducation permet de penser les conditions d'un enseignement qui articule transmission des savoirs, formation du jugement et respect du pluralisme. La réflexion porte sur le rôle de l'enseignant dans la construction d'un espace de discussion régulé, où les élèves peuvent confronter des points de vue sans que soient remis en cause les principes fondamentaux. Des analyses de pratiques et des retours de stage permettent de consolider une posture professionnelle capable d'articuler principes, situations et décisions.

EC 2

CONNAITRE LES DROITS ET OBLIGATIONS DU FONCTIONNAIRE DE L'EN

ECTS : 1

CM :

TD : 3

TP :

Objectifs :

- Mobiliser les droits et obligations du fonctionnaire dans l'analyse et la gestion de situations professionnelles complexes.
- Adopter un positionnement professionnel conforme aux exigences déontologiques dans des contextes variés.
- Gérer des situations d'exposition professionnelle, notamment dans l'espace numérique.
- Prendre des décisions éclairées en tenant compte des responsabilités engagées.
- Analyser les conséquences juridiques et professionnelles des actions menées.
- Adapter sa posture face à des situations de tension impliquant des enjeux éthiques ou déontologiques.
- Inscrire son action dans un cadre collectif en respectant les règles et les responsabilités partagées.

Contenus :

L'EC est centré sur la mobilisation des repères juridiques et déontologiques dans des situations professionnelles concrètes, à partir de mises en situation et d'analyses de cas. Il s'agit de travailler la capacité à identifier les enjeux juridiques et éthiques d'une situation, à mobiliser les textes de référence et à prendre des décisions adaptées en tenant compte des responsabilités engagées. Une attention particulière est portée aux situations d'exposition professionnelle, notamment dans le cadre des usages numériques, afin d'analyser les risques, les dérives possibles et les modalités de régulation. Les étudiants sont amenés à réfléchir aux dilemmes professionnels liés à l'exercice du métier, en articulant cadre réglementaire, jugement en situation et responsabilité individuelle. Cette approche s'appuie sur des apports relatifs à l'éthique professionnelle, permettant de penser la tension entre règles prescrites et décision située. Des mises en situation permettent de confronter les étudiants à des cas concrets (relations avec les élèves et les familles, usage des réseaux sociaux, positionnement dans l'établissement), afin de consolider une posture professionnelle cohérente, responsable et argumentée.

EC 3

CONNAITRE LE SYSTEME EDUCATIF FRANÇAIS

ECTS : 1

CM : 2

TD : 2

TP :

Objectifs :

- Analyser le système éducatif à partir des politiques publiques qui le structurent.
- Comprendre les enjeux territoriaux des politiques éducatives et leurs effets sur les établissements.
- Interpréter les résultats des évaluations nationales et internationales et leurs usages institutionnels.
- Développer une capacité à situer son action dans un système éducatif en transformation.
- Interroger les logiques de pilotage et d'évaluation du système éducatif.
- Comprendre les effets des politiques éducatives sur les pratiques professionnelles et les parcours des élèves.
- Construire une lecture critique des indicateurs et des discours sur la performance scolaire pour agir.

Contenus :

L'EC est centré sur une analyse approfondie du système éducatif à partir des politiques publiques qui le structurent, en mettant en évidence les enjeux territoriaux et les effets différenciés des dispositifs selon les contextes. Il s'agit de comprendre comment les politiques éducatives se déclinent à différentes échelles, et comment elles influencent les pratiques des acteurs et les parcours des élèves. Une attention particulière est portée aux logiques de pilotage du système éducatif, notamment à travers l'étude des évaluations nationales et internationales, en analysant leurs finalités, leurs usages et leurs effets.

Les étudiants sont amenés à interroger la place des indicateurs dans la régulation du système éducatif, ainsi que les discours sur la performance et l'efficacité scolaire. Cette réflexion s'appuie sur des apports de la philosophie de l'éducation permettant de questionner les modèles d'évaluation du système, les critères de réussite mobilisés et les conceptions de l'éducation qu'ils sous-tendent. Des analyses de cas et des travaux à partir de données permettent de développer une lecture distanciée des politiques éducatives et de leurs effets sur le terrain, afin de situer l'action professionnelle dans un cadre institutionnel en constante évolution.

EC 4

INSCRIRE SON ACTION DANS UNE DYNAMIQUE D'EQUIPE ET PARTENARIALE

ECTS : 1

CM :

TD : 7

TP :

Objectifs :

- Envisager le projet au regard du projet pédagogique et éducatif de l'établissement / des différents parcours : Santé, Citoyen, Éducation Artistique et Culturelle (PEAC), Avenir et en cohérence avec les compétences du socle et de l'interdisciplinarité.
- Coopérer, coordonner et mettre en œuvre des projets en convoquant plusieurs champs disciplinaires
- Découvrir les ressources existantes sur le territoire
- Inscrire le projet interdisciplinaire dans les objectifs des programmes
- Élaborer un parcours d'enseignement en situation de projet
- Savoir évaluer, élaborer et partager des compétences communes et spécifiques aux disciplines impliquées/ élaborer des outils

Contenus :

Si en M1, les étudiants ont vécu une expérience guidée par les formateurs, les étudiants de M2 s'impliquent à leur tour dans un projet pédagogique décloisonné.

EC 5

CONSTRUIRE DES RELATIONS DE QUALITE AVEC LES FAMILLES

ECTS : 1

CM :

TD : 3

TP :

Objectifs :

- Mettre en œuvre une communication professionnelle efficace et adaptée dans les échanges avec les familles, y compris dans des situations complexes.
- Construire et entretenir une relation de confiance avec les familles dans une perspective de coéducation.
- Adapter sa posture professionnelle à la diversité des situations et des interlocuteurs.
- Gérer des situations de tension ou de désaccord avec les familles en mobilisant des stratégies adaptées.
- Utiliser les outils numériques (ENT) pour assurer une communication professionnelle.
- S'inscrire dans une dynamique collective avec les équipes éducatives pour favoriser la participation des familles à la vie de l'établissement.

Contenus :

L'enseignement est centré sur la mise en œuvre effective de la relation avec les familles, à partir de situations professionnelles rencontrées en stage ou analysées collectivement. Il s'agit de mobiliser les repères institutionnels et communicationnels pour construire des échanges adaptés aux différentes situations.

Une attention particulière est portée à la gestion des situations sensibles ou conflictuelles, en travaillant les modalités d'écoute, de reformulation et de régulation des échanges. Les étudiants sont amenés à analyser leur posture professionnelle, notamment dans des contextes où les attentes des familles peuvent entrer en tension avec les exigences scolaires.

Le travail porte également sur la place des familles dans la communauté éducative, en lien avec les dispositifs institutionnels favorisant leur implication (réunions, instances, projets). Les étudiants sont conduits à réfléchir aux conditions permettant de renforcer la participation des familles, en tenant compte de leur diversité et des éventuels obstacles à leur implication.

Enfin, des analyses de pratiques permettent de consolider une posture professionnelle fondée sur la clarté des échanges, le respect des interlocuteurs et la recherche de solutions partagées au service de la réussite des élèves.

EC 6

AGIR DANS UN CADRE COLLECTIF POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

ECTS : 0

CM :

TD : 2

TP :

Objectifs :

Cet enseignement vise à faire connaître les droits des enfants ainsi que les textes qui les définissent et les protègent. Il a également pour objectif de permettre la compréhension des principes de la protection de l'enfance et du rôle des différents acteurs qui y contribuent. Il vise à développer la capacité à repérer les signes de comportements à risque, à participer à leur prise en charge en transmettant les informations nécessaires et en sollicitant les professionnels compétents. Il permet d'adopter une posture professionnelle adaptée face à une situation préoccupante, de participer au traitement collectif des situations dans le respect des obligations réglementaires et d'agir dans le respect des droits de l'enfant, du secret professionnel et du partage d'informations ?

Contenus :

- Les procédures de saisines et actions de prévention

BLOC 4

S'ENGAGER DANS UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

ECTS : 6

Les trois EC de ce bloc sont évalués ensemble lors de la soutenance du mémoire.

Le mémoire, individuel ou collectif, construit et rédigé grâce au travail entrepris les deux années rendra compte de l'engagement des étudiants dans une activité scientifique collaborative - dans une ou plusieurs étapes de sa construction. Par ailleurs, l'usage d'un ou plusieurs outils numériques sera attendu au cours d'une étape au moins de la recherche menée (recherche bibliographique, analyse de données, présentation des résultats, etc.).

Un document de cadrage du mémoire permet de préciser les attendus et modalités d'évaluation.

EC 1

S'INSCRIRE DANS UNE DEMARCHE DE RECHERCHE

ECTS : 4

CM :

TD : 21

TP :

Objectifs :

- S'engager dans une démarche de recherche en lien avec l'exercice du métier
- Elaborer un questionnement de recherche pour aboutir à une problématique
- Définir une méthodologie cohérente pour répondre à une problématique
- Collecter des données de façon rigoureuse et les analyser
- Discuter ses résultats avec des savoirs scientifiques
- Se forger un point de vue informé et distancié sur les pratiques professionnelles
- Communiquer et partager sa démarche, sa méthodologie, ses résultats pour développer un point de vue critique et scientifique
- Utiliser le numérique à bon escient pour analyser et/ou présenter ses résultats
- Rédiger un mémoire de recherche universitaire à visée professionnalisante et à caractère scientifique.

Contenus :

En master 2, les séminaires permettent aux étudiants de définir précisément leur sujet dans le prolongement du travail entrepris en M1. Le travail collaboratif, voire coopératif entre étudiants a pour but de construire rigoureusement la démarche de recherche dans son intégralité, puis de la discuter pour construire progressivement un point de vue distancié sur les pratiques professionnelles et croiser les apports scientifiques.

La recherche bibliographique a encore toute sa place pour enrichir le travail mené et l'analyse des résultats. Les séminaires prennent directement appui sur les travaux des étudiants, qui sont régulièrement partagés, pour mettre en valeur l'avancée de leur enquête qui s'appuiera sur des observations/relevés de terrain.

La communication de l'ensemble du travail de recherche réalisé sur 2 années sera importante, tant à l'écrit qu'à l'oral, et prendra appui sur un ou des outils numériques. Les usages de l'IA devront scrupuleusement respecter le cadrage donné par l'enseignant et être transparents si autorisés.

Séminaire 1 : Enseigner les classiques au collège et au lycée, séminaire assuré par Noëlle Benhamou

Le séminaire de 4 TD de 2 heures consistera à présenter les différents genres de la littérature classique et patrimoniale, les titres qui figurent sur les listes Eduscol du collège et du lycée, leurs réécritures et les modalités possibles d'enseignement d'œuvres pouvant paraître difficiles à lire par des élèves d'aujourd'hui.

Séminaire 2 : Enseigner la littérature de jeunesse, séminaire assuré par Béatrice Finet

Le séminaire de littérature de jeunesse comporte 4 TD de 2 heures. Il s'agit de donner quelques éléments de repères aux étudiants et de présenter rapidement les spécificités de la littérature de jeunesse, les genres, les réécritures et les enjeux de sa scolarisation.

Quelques éléments bibliographiques :

Les essais :

Martin Marie Claire & Martin Serge, *Quelle littérature pour la jeunesse ?* Paris : Klincksieck, 2009.

Nières-Chevrel Isabelle, *Introduction à la littérature de jeunesse*, Paris : Didier jeunesse, 2009.

Prince Nathalie, *La littérature de jeunesse. Pour une théorie littéraire* (2^{ème} édition), Paris, Armand Colin, 2015.

Les revues et sites :

Les Cahiers Robinsons : <http://apu.univ-artois.fr/Revues-et-collections/Revue-Cahiers-Robinson>

La Revue des livres pour enfants : <https://cnlj.bnf.fr/fr/page-editorial/la-revue-des-livres-pour-enfants>

Strenae : <https://journals.openedition.org/strenae>

Un site de référence, Ricochet : <https://www.ricochet-jeunes.org>

EC 2

S'INSCRIRE DANS UN COLLECTIF PROFESSIONNEL

ECTS : 1

CM :

TD : 6

TP :

Objectifs :

- Découvrir et comprendre les enjeux de différents collectifs professionnels.
- Croiser les points de vue (scientifiques, institutionnels, professionnels) pour se forger un point de vue informé et distancié.

Contenus :

A partir d'un stage et de la découverte, voire la participation à un collectif dans un établissement, les étudiants pourront, en groupe, améliorer leurs connaissances et compétences à propos de ce collectif en prenant appui sur leurs observations, sur des textes institutionnels et des textes scientifiques. Il s'agira d'identifier son fonctionnement, son organisation, ses enjeux, son évolution dans la durée, ses effets pour les élèves, etc. et de partager ces éléments avec les autres étudiants.

EC 3

UTILISER LE NUMERIQUE POUR AGIR ET SE FORMER

ECTS : 1

CM :

TD : 3

TP :

Objectifs :

Il s'agit d'accompagner la prise de poste dans un établissement du second degré.

Contenus :

Cette formation portera sur l'appropriation des outils professionnels de l'Éducation nationale ainsi que des outils mis à disposition par les collectivités territoriales et les établissements pour mener à bien ses missions au sein d'un établissement du second degré.

La formation intègre une sensibilisation à la posture d'un fonctionnaire de l'État dans la sphère publique dans et hors d'un établissement scolaire.

ANNEXES

M2E MENTION 2		M1										
PARCOURS	VOL H M1	ECTS M1	HCM	HTD	HTP	Session 1 Type d'épreuve (ccT, Cci, Ct)	Nature Durée de l'épreuve	Calcul note session (%ET + %CC)	Seconde Chance Ou Rattrapage	Si Rattrapage Durée de l'Epreuve Session 2	Calcul Session 2 Après Rattrapage Exple Meilleure des 2 Notes, OU , remplace la note de Session 1	NOTE ET RESULTAT ATTENDUS
	530											
TOTAL FORMATION	526	60	62	608	2							
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	320	40	0	466	0							
EC 1Renforcements disciplinaires en littérature	116	16		116		CCI	note de contrôle continu incluant plusieurs évaluations		rattrapage en session 2	Ecrit et/ou oral entre 20 min et 3 heures	Meilleure des 2 notes	Note
CHOIX LM : Genres de l'Antiquité												
CHOIX LC : approfondissement des connaissances littéraires en langues anciennes												
EC2 Didactique de la littérature	12			12								
EC3 Renforcements disciplinaires en langue française	41	8				CCI	note de contrôle continu incluant plusieurs évaluations		rattrapage en session 2	Ecrit et/ou oral entre 20 min et 3 heures	Meilleure des 2 notes	
grammaire française				16								
histoire de la langue												
CHOIX LM : histoire de la langue				10								
CHOIX "latin pour lettres modernes" + LC : grammaire latine				10								
stylistique				5								
CHOIX LM : stylistique				10								
CHOIX LC : grammaire grecque				10								
EC Didactique de la langue	23			23								Note
EC CHOIX LAUREATS :	100	13				CCI	note de contrôle continu incluant un oral		rattrapage en session 2	Ecrit et/ou oral entre 20 min et 3 heures	Meilleure des 2 notes	
EC mise en œuvre de l'enseignement du français				44								
LM : didactique du français				6								
LC : didactique des langues anciennes				6								
EC analyse de pratique professionnelle				50								Note
CHOIX NON LAUREATS	100	13				CCI	note de contrôle continu incluant plusieurs évaluations		rattrapage en session 2	Ecrit et/ou oral entre 20 min et 3 heures	Meilleure des 2 notes	Note
EC préparation aux épreuves du concours bac+3				80								
préparation à l'épreuve orale n°1 : option "culture littéraire et artistique"				20								
préparation à l'épreuve orale n°1 : option "latin pour lettres modernes"				20								
LVE (éléments communs mention)	20	2		20		CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau maîtrise des compétences
Numérique disciplinaire	8	1		8		CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Meilleure des 2 notes	Note
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice	84	8	18	66	0	CCI						
Connaitre et prendre en compte la diversité des élèves (dont 25h Education inclusive, 18h EFG)	30	2	10	20		CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Mettre en œuvre son enseignement (dont Enseigner en voie professionnelle (15 à 20% du bloc 2)	16	2	4	12		CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Accompagner le parcours de l'élève	8	1	4	4		CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Contribuer à la qualité du climat scolaire (dont gestion de classe)	15	1		15		CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
SAE : mise en œuvre et analyse de sa pratique en stage (blocs 1, 2 et 3)	15	2		15		CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	72	6	36	36	0	CCI						
Inscrire son action dans les principes et valeurs de la république (au moins 36h)	27	2	14	13		CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Connaitre les droits et obligations du fonctionnaire de l'EN	6	1	3	3		CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Connaitre le système éducatif français	8	1	8			CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale (dont projet culturel) A CHOIX	21	1	3	18		CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Construire des relations de qualité avec les familles	6	0	6			CCI	Validation par assiduité		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	Validé/non validé
Agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance	4	1	2	2		CCI	Validation par assiduité		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	Validé/non validé
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	50	6	8	40	2	CCI						
s'inscrire dans une démarche de recherche	27	3	6	21		CCI	Ecrit à rendre et/ou oral		Rattrapage	Ecrit à rendre et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
s'inscrire dans un collectif professionnel	8	1		8		CCI	Validation par assiduité		Rattrapage	Ecrit à rendre et/ou oral	Résultat	Validé/non validé
Utiliser le numérique pour agir et se former	15	2	2	11	2	CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
SAE : réaliser un mémoire de master	0											

ANNEXES

M2E MENTION 2		M2										
PARCOURS	VOL H M2	ECTS M2	HCM	HTD	HTP	Session 1 Type d'épreuve (ccT, Cci, Ct)	Nature Durée de l'épreuve	Calcul note session (%ET + %CC)	Seconde Chance Ou Rattrapage	Si Rattrapage Durée de l'Epreuve Session 2	Calcul Session 2 Après Rattrapage Exple Meilleure des 2 Notes, OU , remplace la note de Session 1	NOTE ET RESULTAT ATTENDUS
	250											
TOTAL FORMATION	254	60	6	266	0							
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	160	21	0	178	0							
EC 1Renforcements disciplinaires en littérature	60	8		48		CCI	note de contrôle continu incluant plusieurs évaluations		rattrapage en session 2	Ecrit et/ou oral entre 20 min et 3 heures	Meilleure des 2 notes	Note
CHOIX LM : Genres de l'Antiquité				12								
CHOIX LC : approfondissement des connaissances littéraires en langues anciennes				12								
EC2 Didactique de la littérature	9			9								
EC3 Renforcements disciplinaires en langue française	34	6				CCI	note de contrôle continu incluant plusieurs évaluations		rattrapage en session 2	Ecrit et/ou oral entre 20 min et 3 heures	Meilleure des 2 notes	Note
grammaire française				12								
histoire de la langue				10								
CHOIX LM : histoire de la langue												
CHOIX "latin pour lettres modernes" + LC : grammaire latine												
stylistique				12								
CHOIX LM : stylistique												
CHOIX LC : grammaire grecque												
EC Didactique de la langue	12			12								
		6				CCI	note de contrôle continu incluant un oral		rattrapage en session 2	Ecrit et/ou oral entre 20 min et 3 heures	Meilleure des 2 notes	Note
EC mise en œuvre de l'enseignement du français	6											
LM : didactique du français				6								
LC : didactique des langues anciennes				6								
EC analyse de pratique professionnelle	25			25								
CHOIX NON LAUREATS												
EC préparation aux épreuves du concours bac												
préparation à l'épreuve orale n°1 : option "culture littéraire et artistique"												
préparation à l'épreuve orale n°1 : option "latin pour lettres modernes"												
LVE (éléments communs mention)	10	1		10		CCI	écrit et /ou oral		Rattrapage	écrit et /ou oral	Resultat	niveau maîtrise des compétences
Numérique disciplinaire	4	0		4		CCI	écrit et /ou oral		Rattrapage	écrit et /ou oral	Meilleure des 2 notes	Note
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice	36	7	4	32	0	CCI						
Connaître et prendre en compte la diversité des élèves (dont 25h Education inclusive, 18h EFG)	15	3	2	13		CCI	écrit et /ou oral		Rattrapage	écrit et /ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Mettre en œuvre son enseignement (dont Enseigner en voie professionnelle (15 à 20% du bloc 2)	8	2		8		CCI	écrit et /ou oral		Rattrapage	écrit et /ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Accompagner le parcours de l'élève	4	1	2	2		CCI	écrit et /ou oral		Rattrapage	écrit et /ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Contribuer à la qualité du climat scolaire (dont gestion de classe)	9	1		9		CCI	écrit et /ou oral		Rattrapage	écrit et /ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
SAE : mise en œuvre et analyse de sa pratique en stage (blocs 1, 2 et 3)	0					CCI	écrit et /ou oral		Rattrapage	écrit et /ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	28	6	2	26	0	CCI						
Inscrire son action dans les principes et valeurs de la république (au moins 36h)	9	2		9		CCI	écrit et /ou oral		Rattrapage	écrit et /ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Connaître les droits et obligations du fonctionnaire de l'EN	3	1		3		CCI	écrit et /ou oral		Rattrapage	écrit et /ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Connaître le système éducatif français	4	1	2	2		CCI	écrit et /ou oral		Rattrapage	écrit et /ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale (dont projet culturel) A CHOIX	7	1		7		CCI	écrit et /ou oral		Rattrapage	écrit et /ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Construire des relations de qualité avec les familles	3	1		3		CCI	Validation par assiduité		Rattrapage	écrit et /ou oral	Résultat	validé/nonvalidé
Agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance	2	0		2		CCI	Validation par assiduité		Rattrapage	écrit et /ou oral	Résultat	validé/nonvalidé
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	30	6	0	30	0	CCI						
									session 2 mais seulement si non autorisé à passer en session 1	dépôt de mémoire + Oral	note	
s'inscrire dans une démarche de recherche	21	4		21		CCI	dépôt de mémoire + Oral					note
s'inscrire dans un collectif professionnel	6	1		6		CCI	Validation par assiduité		rattrapage	Ecrit à rendre et/ou oral	resultats	validé/nonvalidé
Utiliser le numérique pour agir et se former	3	1		3		CCI	écrit et /ou oral		Rattrapage	oral	Résultat	niveau de maîtrise des compétences
SAE : réaliser un mémoire de master	0											
STAGES		20				CCI	suivi de portfolio		Seconde chance intégrée	3ème visite et dépôt portfolio et écrit et/ou oral entre 20 min et 3h	Résultat	Niveau de maîtrise des compétences